

Rapport
financier

2012

Société Anonyme au capital de 12.901.587 Euros
Siège Social : 12, rue Ampère ZI 91430 IGNY
343 902 821 RCS EVRY

Sommaire

Déclaration de la personne responsable	3
Rapport de gestion du Conseil d'Administration sur l'activité de la Société et du Groupe au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2012	4
Annexes au rapport de gestion du Conseil d'Administration sur l'activité de la Société et du Groupe au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2012	17
Rapport spécial du Conseil d'Administration à l'Assemblée Générale sur les opérations d'attribution d'options de souscription d'actions réalisées au cours de l'exercice 2012	22
Rapport spécial du Conseil d'Administration à l'Assemblée Générale sur la réalisation des opérations d'achat d'actions autorisées par la Société au cours de l'exercice 2012	23
Rapport du Président prévu à l'article L.225-37 alinéa 6 du Code de Commerce	24
Rapport des Commissaires aux comptes sur le Rapport du Président prévu à l'article L .225-37 alinea 6	30
COMPTES CONSOLIDES exercice clos le 31 décembre 2012	32
Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes consolidés	66
COMPTES SOCIAUX exercice clos le 31 décembre 2012	68
Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes annuels	97

DECLARATION DE LA PERSONNE RESPONSABLE DE L'EMISSION DU RAPPORT FINANCIER ANNUEL RELATIF A L'EXERCICE 2012

J'atteste, qu'à ma connaissance les comptes présentés dans le présent rapport financier annuel au 31 décembre 2012, ont été établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la Société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport de gestion présente un tableau fidèle de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la Société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquels ils sont confrontés.

Paris, le 22 Mars 2013

Henri Crohas

Président du Conseil d'Administration

RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION SUR L'ACTIVITE DE LA SOCIETE ET DU GROUPE AU COURS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2012

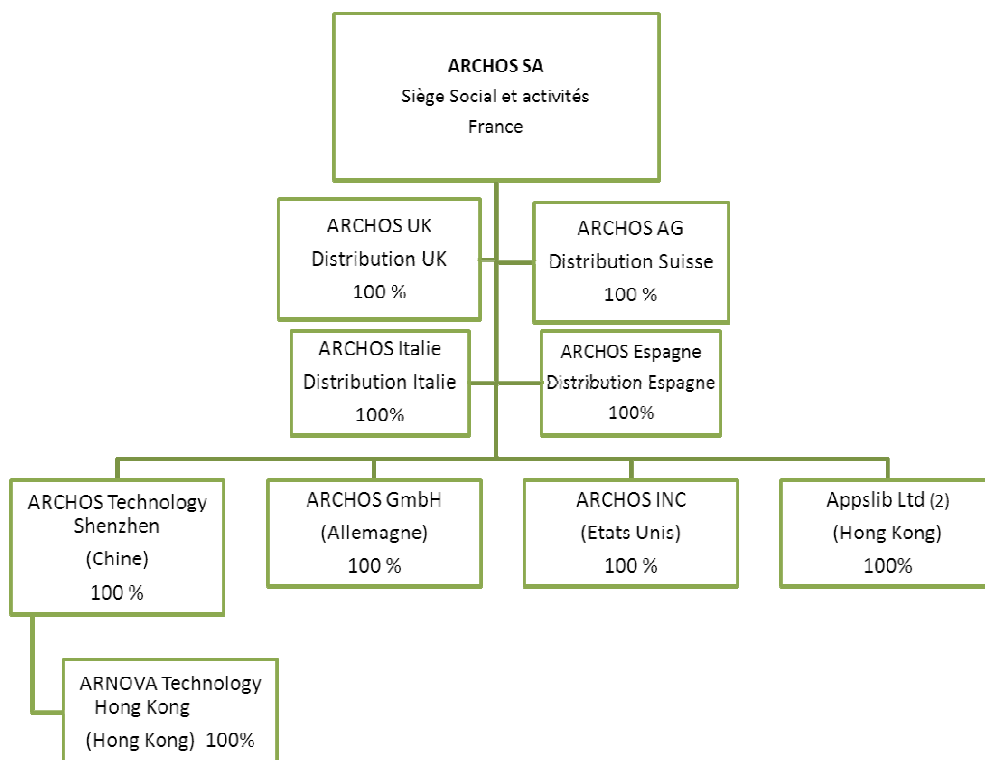
Activité du Groupe

Organigramme juridique et évolutions du périmètre

ARCHOS est la société mère du Groupe, dont le siège se trouve à Igny en banlieue parisienne. ARCHOS assure la conception et le développement des produits, le marketing central, les achats et la sous-traitance de production, la finance, ainsi que la distribution et le marketing local pour la France et l'Europe du Sud.

ARCHOS détient à 100%, directement ou indirectement neuf filiales en France, aux Etats-Unis, au Royaume-Uni, en Allemagne, à Hong Kong, en Chine, en Suisse, en Italie et en Espagne.

En Chine ARCHOS Technology Shenzhen (anciennement ADPT) détient 100% des parts de la société ARNOVA Technology Hong Kong (anciennement ARCHOS Technology Hong Kong), créée en fin d'exercice 2010.



Chiffre d'affaires

Chiffre d'affaires (en M€)	2012	2011	Var en M€	Var en %
Europe et autres	103,2	117,9	-14,7	-12,5%
Asie	35,0	25,0	10,0	40,1%
Etats Unis	16,7	28,6	-11,9	-41,4%
TOTAL	154,9	171,4	-16,5	-9,6%

Le chiffre d'affaires cumulé sur l'année 2012 a atteint 154,9 M€, en baisse de 10% par rapport à 2011. Cette baisse est sensible surtout sur le dernier trimestre, le Groupe ayant favorisé le contrôle de ses stocks en vue du renouvellement de gamme annoncé au CES en Janvier 2013. Sur l'année, ARCHOS garde une part de marché de 8 % en volume sur le segment des tablettes à moins de 400€ en Europe¹ et reste en troisième position après Apple et Samsung.

Résultats

La **marge brute** du Groupe sur la période s'élève à 6,1 M€, impactée par 6,6 M€ de dotations aux provisions sur stocks. La marge brute hors provisions s'établit à 12,7 M€. Les provisions constituées au 30 juin 2012 ont été utilisées à hauteur de 4,2 M€ et de nouvelles provisions ont été constituées à la fin de l'exercice pour 4,9 M€ afin de tenir compte des incertitudes sur la valeur de réalisation du stock.

Les **dépenses de Recherche et Développement** en 2012 s'élèvent à 3,1 M€ contre 3,8 M€ en 2011. Les **dépenses commerciales et de marketing** s'élèvent à 9,3 M€ en baisse de 6 % par rapport à 2011, cette baisse étant due aux charges en lien avec le chiffre d'affaires (comme les commissions sur ventes et les autres frais promotionnels dans le réseau). Les **dépenses générales et administratives** s'élèvent à 12,4 M€, en progression de 1,8 M€, essentiellement sur les postes concernant le suivi de production et la qualité. Au total, les **charges d'exploitation** sont globalement en augmentation de 2% par rapport à 2011.

Impact des produits et charges non récurrents

A fin 2012 le Groupe a enregistré une charge non récurrente de 4,8 M€ correspondant pour 3,2 M€ à la dépréciation de certains actifs de Recherche et Développement précédemment activés, en application de la norme IAS 38. De plus, un montant de 1,1 M€ a été provisionné à la clôture au titre des charges de restructuration liées au plan de réorganisation lancé au 4^{ème} trimestre 2012.

Le **résultat financier** consolidé présente en 2012 un solde net de -0,3 M€ contre -0,6 M€ en 2011. La baisse résulte essentiellement des charges d'intérêts. Les impacts de change ressortent à -0,2 M€ d'euros sur l'année contre +0,4 M€ en 2011.

Les **impôts courants et différés** représentent une charge nette de 14,9 M€ en 2012 contre 2,4 M€ en 2011. En application des règles de la norme comptable IAS 12, et compte tenu des changements profonds intervenus sur l'environnement observés sur la période, il a été jugé adapté de ne plus retenir les hypothèses du plan d'affaires qui prévalaient lors de l'arrêté des comptes au 31 décembre 2011. Les impôts différés antérieurement activés et correspondant à une partie des déficits indéfiniment reportables de Archos SA ont donc été intégralement repris. Il en résulte une charge d'impôt de 14,1 M€ sans impact sur la trésorerie. Après prise en compte de ces éléments, le **résultat net consolidé** ressort à - 38,7 M€.

¹ GfK Panel Market jan12-dec 12 Europe 7 (France, Allemagne, UK, Espagne, Italie, Pays Bas, Belgique), tablettes de plus de 5,2 pouces

Principaux éléments bilanciaux

ACTIF en millions d'euros	31/12/2012	30/06/2012	31/12/2011
Actifs non courants	4,7	7,8	21,1
Stocks	31,8	47,5	34,3
Clients	31,6	21,4	51,0
Autres actifs	7,2	6,0	6,3
Disponibilités	14,2	11,7	27,6
TOTAL ACTIF	89,5	94,4	140,3

PASSIF en millions d'euros	31/12/2012	30/06/2012	31/12/2011
Capitaux propres	37,1	53,6	71,9
Dettes financières non courantes	1,1	1,4	1,4
Dettes financières courantes	7,1	2,4	15,5
Fournisseurs	19,3	18,4	27,2
Autres dettes et autres provisions	24,9	18,6	24,3
TOTAL PASSIF	89,5	94,4	140,3

La baisse des actifs non courants provient d'une part de la dépréciation de 14,1 M€ d'impôts différés antérieurement activés et d'autre part de la dépréciation exceptionnelle de projets de Recherche et Développement.

Les stocks ont baissé de 15,7 M€ d'euros par rapport au 30 juin 2012. Ils sont également en baisse de 7% par rapport au 31 décembre 2011. Par rapport au 31 décembre 2011, la baisse des créances clients est directement liée à la baisse du Chiffre d'Affaires du dernier trimestre 2012 comparé à celui du dernier trimestre 2011.

Sur l'exercice, la baisse de la trésorerie de -13,4 M€ résulte principalement des éléments suivants (le sens des signes indique l'impact sur la trésorerie) :

- La Capacité d'Autofinancement (nette des impôts versés) qui ressort à : -11,6 M€
- La réduction du Besoin en Fonds de Roulement (liée à la réduction du poste clients) : +8 M€
- Réduction des encours auprès des organismes d'affacturage (également liée à la réduction du poste client) : -8,6 M€
- Les opérations d'investissement (R&D) pour : -4,7 M€
- L'apport en capital lié à l'exercice de Bons de Souscription d'Actions (BSA 2010) pour : +3,7 M€.

En milliers d'euros

Encours	31-déc-12	31-déc-11
	IFRS	IFRS
Dettes financières non courantes		
Autres dettes bancaires non courantes (1)	1 073	1 391
Emprunt obligataire	0	0
Total dettes financières non courantes	1 073	1 391
Dettes financières courantes		
Autres dettes courantes (2)	1 223	950
Dettes courantes (Factor)	5 849	14 476
Concours bancaires et autres dettes bancaires courantes	25	47
Total dettes financières courantes	7 098	15 474
Total dettes financières brutes	8 171	16 865
Valeurs mobilières de placement		0
Disponibilités	-14 178	-27 553
(Excédent) / Endettement net avec intérêts courus incluant les avances factors	-6 007	-10 689

(1) Avances remboursables OSEO à plus d'un an

(2) financement OSEO sur CIR 2010 et Avances remboursables OSEO à moins d'un an

Au 31 décembre 2012, l'endettement financier net atteint -6 M€ (contre -10,7 M€ au 31/12/2011) pour des fonds propres de 37 M€. La trésorerie nette courante² s'établit quant à elle à 14,2 M€ contre 27,6 M€ au 31 décembre 2011.

En milliers d'euros

Situation nette de trésorerie	31-déc-12	30-juin-12	31-déc-11
Concours bancaires			
Concours bancaires et autres dettes bancaires courants	25	30	47
Total découverts bancaires	25	30	47
Disponibilités			
Valeurs mobilières de placement	0	0	0
Disponibilités	14 178	11 654	27 553
Total disponibilités	14 178	11 654	27 553
Total Situation nette de trésorerie	14 153	11 624	27 506

Compte tenu de la structure de son endettement, le Groupe n'a pas mis en place de gestion de risque de taux.

Autres faits marquants de la période**Augmentation de capital**

Le conseil d'administration, réuni le 13 mars 2012, a décidé de mettre en place un Programme d'Augmentation de Capital par Exercice d'Options (PACEO®) avec Société Générale, faisant ainsi usage de la délégation qui lui a été conférée par les 5^{ème} et 6^{ème} résolutions de l'Assemblée Générale extraordinaire réunie le 23 juin 2010.

Principales caractéristiques de l'opération : Le PACEO ® pourra être utilisé à tout moment pendant une durée de 3 ans à la seule initiative d'ARCHOS, dans la limite de 2 500 000 actions nouvelles (représentant 9,80% soit moins de 10% du capital actuel). En cas de tirage, ARCHOS procèdera à l'émission d'actions nouvelles, entièrement souscrites par Société Générale au travers de l'exercice de bons, avec une décote limitée à 7% du cours moyen de l'action au moment du tirage. Chaque tranche ne pourra excéder 1.000.000 actions (soit 3,92% du capital). Société Générale, qui intervient en tant qu'intermédiaire financier, n'a pas vocation à rester actionnaire d'ARCHOS et cèdera les actions souscrites sur le marché. Un premier tirage portant sur 1.000.000 d'actions a été réalisé en janvier 2013 (voir § infra sur événements postérieurs la clôture)

² Trésorerie nette courante = (valeurs mobilières de placement + disponibilités) - Concours bancaires

Le plan de bons de souscription d'actions mis en place en décembre 2010 sur décision prise par le Conseil d'administration du 14 décembre 2010 est entré dans sa période d'exercice entre le 22 décembre 2011 et le 22 juin 2012. Au cours de cette période 765.712 bons ont été exercés. La société a donc procédé à la création de 765.712 nouvelles actions entre le 22 décembre 2011 et le 22 juin 2012.

Litiges et procédures judiciaires

Dans le cours normal de ses activités, ARCHOS est impliquée dans un certain nombre de procédures judiciaires potentielles ou avérées. Les charges qui peuvent résulter de ces procédures ne sont provisionnées que lorsqu'elles sont probables et quand leur montant peut être soit quantifié, soit estimé dans une fourchette raisonnable. Le montant des provisions retenu est fondé sur l'appréciation du niveau de risque au cas par cas, étant précisé que la survenance d'événements en cours de procédure peut entraîner à tout moment une réappréciation de ce risque.

Au regard des procédures en cours et des informations disponibles, la Société considère que ces litiges représentent des passifs éventuels. Ainsi, aucune provision n'a été comptabilisée à ce titre.

La société américaine Rotatable Technologies LLC a assigné le 01 mai 2012 la filiale américaine du groupe ARCHOS Inc et ARCHOS SA pour la violation alléguée d'un brevet portant sur une technologie d'interface utilisateur en relation avec la rotation de l'affichage le litige a été clos en novembre 2012 pour un montant non significatif.

Plan de réorganisation

Compte tenu des déficits constatés et du contexte de tension des prix sur le marché des tablettes, le Groupe a lancé au quatrième trimestre un plan de réorganisation visant à adapter son fonctionnement et réduire les frais fixes afin de gagner en compétitivité.

Ce plan a porté principalement sur l'évolution de l'organisation des équipes de Recherche et Développement ainsi que sur l'organisation opérationnelle des filiales de distribution. Le plan vise à adapter les ressources du Groupe aux enjeux stratégiques et aux évolutions de son marché. Au niveau de la société mère, un plan de sauvegarde de l'emploi (PSE) a été mis en place.

Mandataires Sociaux

Le Conseil d'Administration du 6 novembre 2012 a nommé Loic Poirier au poste de Directeur Général Délégué en charge des Opérations et de la Finance, à compter du 1^{er} Janvier 2013. Loic Poirier a rejoint le groupe début 2005 en qualité de Directeur Financier puis a pris les fonctions de Directeur Général Adjoint en charge des Opérations en 2007.

Le Conseil d'Administration du 22 mars 2013 a nommé Loic Poirier au poste de Directeur Général à compter du 1^{er} mai 2013.

Activité de la société mère

Le chiffre d'affaires de la société Archos SA pour l'exercice clos le 31 décembre 2012 s'est élevé à 139,4 millions d'euros contre 167,1 millions d'euros pour la même période en 2011. Les charges d'exploitation se sont élevées à 140,0 millions d'euros contre 180,4 millions d'euros en 2011.

Les principales variations du compte de résultat d'exploitation sont les suivantes :

Les approvisionnements consommés et variation de stocks (y compris production stockée) baissent de 16,7 millions d'euros.

Salaires, traitements et charges sociales : charges en augmentation de 6 % liée à la progression des salaires moyens. L'effectif moyen de la Société ressort à 104 personnes (contre 101 en 2011).

Dotations aux amortissements sur immobilisations : en hausse de 0,2 million d'euros, la dotation porte essentiellement sur les frais de recherche et développement.

Le résultat d'exploitation s'établit à -16,5 millions d'euros contre 5,8 million d'euros pour la même période en 2011.

En 2012, le résultat financier s'établit à -5,7 millions d'euros contre - 1,8 million d'euros en 2011. L'impact du résultat de change s'établit à + 0,7 million d'euros contre - 0,3 million d'euros en 2011. Les charges d'intérêts s'établissent à 0,5 millions d'euros contre 1,5 millions d'euros en 2011. Fin 2012, une provision pour risques financiers a été constituée pour 5,8 millions d'euros représentant le montant des situations nettes négatives des filiales Archos Inc et Archos GmbH.

Le résultat exceptionnel à fin 2012 s'établit à - 4,6 millions d'euros. La Société a enregistré pour 5,2 millions d'euros de dotations exceptionnelles concernant l'impact de la dépréciation exceptionnelle des actifs de Recherche et Développement précédemment activés pour 4,1 millions d'euros et un montant de 1,1 millions d'euros au titre des charges de restructuration liées au plan de réorganisation lancé au quatrième trimestre.

Un produit exceptionnel de 0,8 millions d'euros a par ailleurs été enregistré au titre de la quote part des subventions d'investissement virées au compte de résultat sur la période.

Après prise en compte des résultats financier et exceptionnel et de l'impôt, le résultat net s'établit à -25,4 millions d'euros contre +4,9 millions d'euros en 2011.

Faits marquants survenus depuis la date de clôture

Dans le cadre du PACEO® mis en place avec Société Générale le 14 mars 2012, ARCHOS a procédé à un premier tirage en débit d'année 2013 et a procédé le 15 janvier 2013 à l'émission de 1.000.000 actions nouvelles au prix unitaire de 3,96 euros. Les fonds ainsi levés seront affectés au financement de l'activité (BFR).

Perspectives

En 2013, le chiffre d'affaires sera soutenu par l'aboutissement des efforts de diversification engagés en 2012:

- Lancement de Tablettes Thématiques sous la marque Archos ou pour des grands noms de la distribution, nécessitant des efforts de personnalisation importants mais génératrices de marges meilleures ;
- Entrée sur le marché des Smartphones. Alors que fin 2011 d'après GfK, 57% des smartphones vendus dans les circuits de distribution grand public en France étaient subventionnés par les opérateurs, ils n'étaient plus que 34% au 3^{ème} trimestre 2012. Il s'agit là d'un bouleversement propice à Archos dont la clientèle naturelle est la distribution grand public. Smartphones et tablettes sont par ailleurs des marchés connexes qui s'interpénètrent très rapidement, avec l'avènement des « phablets », mi-phone, mi-tablette, et la 3G qui se banalise.
- Investissement en Domotique, ou au sens large dans les objets Internet connectés, mettant à profit les nouvelles technologies d'identification et de transmission radio-fréquence à très basse consommation d'énergie. Archos développe une gamme d'objets miniatures connectés à l'Internet et construit le service autour de cette connectivité.

Filiales, sociétés consolidées et participations

Toutes les filiales du Groupe sont détenues directement ou indirectement à 100 %.

Archos UK, Archos AG (Suisse), Archos Spain (Espagne), Archos Italie opèrent en tant qu'agent commercial pour ARCHOS SA dans leurs zones géographiques.

ARCHOS INC, ARCHOS GmbH et Archos Technology Shenzhen (anciennement ADPT) sont des filiales de distribution des produits. APPSLIB Ltd est basée à Hong Kong.

ARCHOS Technology Hong Kong, filiale à 100 % de Archos Technology Shenzhen, commercialise et distribue les produits sur la zone Asie excepté en Chine.

Les principales données chiffrées sociales des filiales pour la période du 1er janvier au 31 décembre 2012 sont les suivantes :

Archos Inc

En milliers de dollars US

Description	31-déc.-12	31-déc.-11
Pourcentage de contrôle	100%	100%
Pourcentage d'intérêt	100%	100%
Chiffre d'affaires	21 528	39 588
Résultat d'exploitation	-5 203	-39
Résultat Net	-5 205	-43

Archos UK

En milliers de livres sterling

Description	31-déc.-12	31-déc.-11
Pourcentage de contrôle	100%	100%
Pourcentage d'intérêt	100%	100%
Chiffre d'affaires	1 244	1 381
Résultat d'exploitation	187	404
Résultat Net	141	296

Archos Deutschland

En milliers d'euros

Description	Dec-12	Dec-11
Pourcentage de contrôle	100%	100%
Pourcentage d'intérêt	100%	100%
Chiffre d'affaires	17 840	21 088
Résultat d'exploitation	-1 447	350
Résultat Net	-1 545	243

Appslib (ex Archos Asia)

En milliers de dollar HKD

Description	31-déc.-12	31-déc.-11
Pourcentage de contrôle	100%	100%
Pourcentage d'intérêt	100%	100%
Chiffre d'affaires	293	2 756
Résultat d'exploitation	-191	1 426
Résultat Net	-191	1 183

Archos Italia

En milliers d'euros

Description	31-déc.-12	31-déc.-11
Pourcentage de contrôle	100%	100%
Pourcentage d'intérêt	100%	100%
Chiffre d'affaires	0	0
Résultat d'exploitation	0	-2
Résultat Net	0	-2

Archos AG (Suisse)

En milliers de franc CHF

Description	31-déc.-12	31-déc.-11
Pourcentage de contrôle	100%	100%
Pourcentage d'intérêt	100%	100%
Chiffre d'affaires	0	0
Résultat d'exploitation	-11	-11
Résultat Net	-11	-11

Archos Technology Shenzhen CO. Ltd (ex Archos Digital Products Trading Co., Ltd)

En milliers de RMB

Description	31-déc.-12	31-déc.-11
Pourcentage de contrôle	100%	100%
Pourcentage d'intérêt	100%	100%
Chiffre d'affaires	6 834	15 733
Résultat d'exploitation	21	1 707
Résultat Net	21	1 707

Arnova Technology Hong Kong

En milliers de dollars US

Description	31-déc.-12	31-déc.-11
Pourcentage de contrôle	100%	100%
Pourcentage d'intérêt	100%	100%
Chiffre d'affaires	44 287	30 287
Résultat d'exploitation	1 257	1 519
Résultat Net	1 049	1 261

Archos Spain

En milliers d'euros

Description	31-déc.-12	31-déc.-11
Pourcentage de contrôle	100%	100%
Pourcentage d'intérêt	100%	100%
Chiffre d'affaires	158	146
Résultat d'exploitation	22	73
Résultat Net	12	54

Activité de Recherche et Développement

Le montant des dépenses engagées par Archos au titre des frais de recherche et développement sur l'exercice 2012 s'élève à 4,7 millions d'euros dont 4,1 millions d'euros ont été activés (hors CIR).

En milliers d'euros

	Dec-12	Dec-11
Charge de R&D de la période avant activation	4 783	4 074
Amortissements relatifs à des frais de R&D activés	4 786	4 383
Total charges R&D	9 569	8 457
Charges activées sur la période	4 129	3 635
Quote part des subventions reçues prises en résultat	809	110
Credit d'impôt recherche, net du CIR activé	1 503	960
Total des charges R&D au compte de résultat	3 128	3 752

Dans le contexte concurrentiel exposé ci avant, une dépréciation a été passée au 31 décembre 2012 sur les frais de Recherche et Développement activés d'un montant de 2,6 millions d'euros (net du CIR) a été constatée en autre produits et charges opérationnels.

Distributions antérieures

Il est rappelé, conformément à la loi, qu'il n'a été procédé à aucune distribution de dividendes au titre des trois derniers exercices.

Charges non déductibles fiscalement

Dépenses et charges somptuaires (art. 223 quater et 39-4 du CGI) : Néant.

Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles : Néant.

Commissaires aux comptes

Les honoraires des commissaires aux comptes de la société sont présentés ci-après.

En milliers d'euros	PricewaterhouseCoopers Audit				FB Audit			
	Montant		%		Montant		%	
	2012	2011	2012	2011	2012	2011	2012	2011
Audit								
* Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés								
- Emetteur	177	221	96%	100%	60	61	78%	91%
- Filiales intégrées globalement			0%	0%			0%	0%
* Autres diligences et prestations directement liées à la mission du commissaire aux comptes								
- Emetteur	7		4%	0%	17	6	22%	9%
- Filiales intégrées globalement			0%	0%			0%	0%
<i>Sous-total</i>	<i>184</i>	<i>221</i>	<i>100%</i>	<i>100%</i>	<i>77</i>	<i>67</i>	<i>100%</i>	<i>100%</i>
Autres prestations rendues par les réseaux aux filiales intégrées globalement								
- Juridique, fiscal, social			0%	0%			0%	0%
- Autres (à préciser si >10% des honoraires d'audit)			0%	0%			0%	0%
<i>Sous-total</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0%</i>	<i>0%</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0%</i>	<i>0%</i>
Total	184	221	100%	100%	77	67	100%	100%

Informations sociales

L'effectif du Groupe ARCHOS au 31 décembre 2012 est de 188 salariés répartis comme suit :

Localisation	31-déc-12	31-déc-11
Archos SA	99	106
Archos Inc	7	11
Archos UK	10	12
Archos Germany	25	23
AppsLib	0	0
Archos AG	0	0
Archos Italia	0	0
Archos China	46	46
Archos Spain	1	1
Total	188	199

Informations environnementales

Les produits d'ARCHOS sont réalisés avec des composants qui sont fournis par des entreprises se conformant aux normes environnementales et de sécurité en vigueur sur les territoires de distribution (ROHS, UN38.3, CE, FCC, DEEE, MSDS). L'assemblage des produits est également réalisé en conformité avec ces normes. ARCHOS contribue à améliorer l'impact des produits sur l'environnement en participant notamment aux programmes de contribution au recyclage (du type « piles et accumulateurs ») et aux actions de communication auprès des utilisateurs sur l'attention à porter au tri des composants du type batteries.

Renseignements sur la répartition du capital social et les actions d'auto-contrôle

Au cours de l'exercice 2012, il a été procédé à la création de 774.712 nouvelles actions dont 765.712 résultant de l'exercice d'autant de Bons de Souscription d'Actions (BSA 2010) émis le 22 décembre 2010 conformément à la décision prise par le Conseil d'administration du 14 décembre 2010 faisant usage de la délégation qui lui a été conférée par la huitième résolution de l'AGE du 23 juin 2010. Par ailleurs, 9.000 actions ont été créées, résultant de l'exercice d'options de souscription précédemment attribuées.

Au 31 décembre 2012 et depuis le Conseil d'Administration du 6 août 2012, le capital social est fixé à la somme de douze millions neuf cent un mille cinq cent quatre-vingt sept euros (12.901.587 €) divisé en 25.803.174 actions de 0,50 euros de valeur nominale chacune, intégralement libérées.

Le 15 janvier 2013, un premier tirage de 1.000.000 d'actions a été réalisé dans le cadre du PACEO mis en place en mars 2012.

A la date du présent rapport, le Groupe ne détient pas d'actions d'autocontrôle.

Le tableau de répartition ci-dessous est établi sur la base des informations connues à la date du 15 mars 2013 et sont établies sur la base des déclarations de franchissement de seuils publiées sur le site de l'AMF.

Actionnaires	Nombre d'actions	% en capital	Nombre de droits de vote	% de droits de vote
Actionnaires détenant plus de 5% du capital	2 529 884	9,44%	2 529 884	9,44%
<i>Henri Crohas</i>	2 529 884	9,44%	2 529 884	9,44%
Autres actionnaires (1)	24 273 290	90,56%	24 273 290	90,56%
Total	26 803 174	100,00%	26 803 174	100,00%

(1) Au 14 mars 2013, aucun actionnaire autre que Henri Crohas n'a fourni à l'AMF d'information concernant une détention supérieure à 5% du capital

Actionnariat salarié

Conformément aux dispositions de l'article L.225-102 du code de commerce, nous vous indiquons qu'au 31 décembre 2012 aucun salarié ne détenait d'actions de la société au titre d'un "dispositif de gestion collective" de type PEE ou FCPE et que l'actionnariat salarié (hors Henri Crohas) est inférieur à 3 % du nombre total des actions de la société.

Evolution du cours de bourse sur l'année 2012

mois	Moyenne du cours d'ouverture	Moyenne du cours de clôture	volume mensuel
1	7,6	7,6	23 214 192
2	9,1	9,2	27 499 207
3	8,8	8,7	18 463 955
4	6,6	6,5	23 790 926
5	4,8	4,8	8 674 863
6	4,4	4,3	6 810 971
7	4,2	4,2	12 111 532
8	3,7	3,7	13 294 764
9	3,7	3,7	3 770 702
10	3,4	3,4	5 905 822
11	3,0	3,0	16 664 113
12	3,6	3,6	10 414 185
Moyenne annuelle	5,23	5,21	

Tableau récapitulatif des délégations en cours de validité accordées par l'Assemblée générale des actionnaires au conseil d'administration dans le domaine des augmentations de capital (par application des articles L. 225-129-1 et L. 225-129-2. du Code de commerce)

Date d'Assemblée Générale	Nature de la délégation	Montant nominal maximum de l'augmentation de capital pouvant résulter de l'émission	Durée de la délégation	utilisation	Date de réunion de l'organe décidant l'émission ou la réduction
23 juin 2010 Treizième résolution	Délégation consentie au conseil à l'effet de procéder à l'attribution gratuite d'actions	10% du capital social	38 mois (Août 2013)		

Hormis la treizième résolution relative à l'attribution gratuite d'actions en cas d'OPA, l'ensemble des autorisations données par l'Assemblée Générale du 23 juin 2010 sont désormais caduques (leur durée étant limitée à 26 mois).

Administration et Contrôle de la Société

Vous trouverez en annexe, conformément aux dispositions légales, le tableau relatif aux rémunérations et avantages de toute nature perçus par les mandataires sociaux de la part de la société ou de ses filiales durant l'exercice 2012, ainsi que le tableau des fonctions et mandats exercés par ces mandataires.

Etat récapitulatif des opérations réalisées par les dirigeants sur les titres de la société. Ces opérations, sous réserve d'un montant cumulé supérieur à 5.000 euros au cours de l'année civile, ont en principe donné lieu à déclaration à l'AMF et mises en ligne sur son site (en vertu des articles 223-21 & s. du Règlement général de l'AMF).

Vous trouverez par ailleurs en annexe, conformément aux dispositions légales, le tableau relatif aux résultats financiers des cinq dernières années ainsi que le rapport du Président prévu à l'article L.225-37 alinéa 6 du Code de Commerce.

Propositions de résolutions relevant de la compétence de l'Assemblée Générale Ordinaire

Première résolution (*Examen et approbation des comptes sociaux de l'exercice clos le 31 décembre 2012*) - L'Assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, après avoir pris connaissance du rapport de gestion du Conseil d'administration auquel est joint le rapport du Président prévu à l'article L.225-37 alinéa 6 du Code de Commerce et du rapport général des Commissaires aux comptes sur les comptes sociaux auquel est joint le rapport prévu à l'article L.225-235 du Code de commerce, ainsi que des comptes sociaux qui lui ont été présentés par le Conseil d'administration, approuve les comptes sociaux, à savoir le bilan, le compte de résultat et l'annexe pour l'exercice clos le 31

décembre 2012, qui font apparaître un résultat net après impôts déficitaire de 25.428.654,72 euros, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports.

Deuxième résolution (*Examen et approbation des comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2012*) - L'Assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, après avoir pris connaissance du rapport de gestion du Conseil d'administration et du rapport général des Commissaires aux comptes sur les comptes consolidés, ainsi que des comptes consolidés qui lui ont été présentés par le Conseil d'administration, approuve les comptes consolidés, à savoir le bilan, le compte de résultat et l'annexe pour l'exercice clos le 31 décembre 2012, qui font apparaître un résultat net part du Groupe déficitaire de 38.659milliers d'euros, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports.

Troisième résolution (*Affectation du résultat*) - L'Assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, approuvant la proposition du Conseil d'administration, décide d'affecter le résultat déficitaire de l'exercice qui s'élève à 25.428.654,72 euros au compte « Report à nouveau » débiteur de 66.926.474,74 euros et qui s'élèvera en conséquence à 92.355.129,46 euros.

Conformément à la loi, l'Assemblée générale constate qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

Quatrième résolution (*Renouvellement du mandat de Commissaires aux Comptes titulaire et suppléant*) – L'Assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, décide de renouveler les fonctions de :

Commissaire aux Comptes titulaire :
FB Audit&Associés
88, rue de Courcelles
75008 Paris
Représenté par Monsieur Frédéric Bitbol

Commissaire aux Comptes suppléant :
Emesse Conseil et Audit
217, rue du Faubourg Saint-Honoré
75008 Paris
Représenté par Monsieur Michel Sudit

pour une nouvelle période de six exercices, soit jusqu'à l'issue de la réunion de l'Assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2018 et qui se tiendra en 2019.

Cinquième résolution (*Fixation des jetons de présence alloués au Conseil d'administration*) – L'Assemblée générale fixe le montant global annuel des jetons de présence alloués au Conseil d'administration à la somme de 50.000 euros.

Sixième résolution (*Autorisation donnée au Conseil d'administration à l'effet d'opérer sur les actions de la Société*) - L'Assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, après avoir pris connaissance du rapport du Conseil d'administration et conformément aux dispositions des articles L. 225-209 et suivants du Code de commerce, autorise le Conseil d'administration, avec faculté de déléguer dans les conditions prévues par la loi, à faire procéder à l'achat par la Société de ses propres actions dans la limite de 10% du nombre des actions composant le capital social calculé en net, déduction faite des reventes effectuées pendant la durée d'autorisation du programme.

Fait à Igny, le 23 mars 2013

Le Conseil d'administration

ANNEXES AU RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION SUR L'ACTIVITE DE LA SOCIETE ET DU GROUPE AU COURS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2012

1 - Opérations courantes et conclues à des conditions normales au 31 décembre 2012

N°	DATE OPERATION	NATURE	MONTANT en 2012	COCONTRACTANTS
1	01/08/1999 Renouvelée 01/03/2005	Distribution par Archos Inc des produits Archos	15 527 524 €	Archos Inc
		Facturation prestation logistique et service après vente	1 250 581 €	Archos Inc
2	01/01/2006	Agent commercial Archos UK	1 286 954 €	Archos UK Ltd
		Facturation prestation logistique et service après vente	242 629 €	Archos UK Ltd
3	01/01/2006	Agent commercial Archos Deutschland	497 364 €	Archos Deutschland GmbH
		Facturation prestation logistique et service après vente	0 €	
		Distribution par Archos GmbH des produits Archos	15 075 711 €	
		Facturation prestation R&D Salons & Expositions	682 227 € 94 426 €	
4	01/08/2006	Agent commercial Archos Italia	0 €	Archos Italia Srl
5	05/07/2006	Agent commercial Archos Suisse	0 €	Archos AG
6	01/01/2011	Distribution produits par Arnova Technology HK	21 020 020 €	ATH
		Services Opérationnels Archos Technology HK	268 955 €	
		Distribution par Archos SA de produits Arnova	43 989 €	
7	01/01/2011	Services Opérationnels Archos Technology Shenzhen	253 621 €	ATS
		Distribution produits par Archos Technology Shenzhen	206 859 €	
8	01/12/2011	Agent Commercial Archos Espagne	158 233 €	ARCHOS Espagne

ATH : Arnova Technology Hong Kong
ATS : Archos Technology Shenzhen

2 - Conventions réglementées au 31 décembre 2012

	Date		Nature	Montant en 2012	Co-Contractant	Date d'expiration
	Conseil	Opération				
1	08/01/1999	14/12/2010	Bail Commercial	260 565 €	SCI des Vignerons	31/01/2017
2	19/05/1999		Avance compte courant	Pas d'effet en 2012	Archos Inc	
3	19/11/1999		Frais Gestion Archos Inc	0 USD 0 €	Archos Inc	
4	03/05/2002	21/05/2002	Contrat d'assurance Responsabilité civile des dirigeants	6 632 €	SIACI	

La convention relative aux royalties à verser par Arnova Technology Hong Kong et Archos Technology Shenzhen n'a pas été utilisée.

L'ensemble des conventions listées ci-dessus ont été préalablement autorisées par le conseil d'administration.

3 - Rémunérations et avantages reçus par les mandataires sociaux en 2012

En euros

Description	Archos SA jetons de présence	Archos SA Salaire	Archos Inc (*) salaire	Total
Henri Crohas, PDG	7 400	180 000		187 400,00
Isabelle Crohas, Administrateur	8 400			8 400,00
Giuseppe Agnello, Administrateur	9 700			9 700,00
Jean Rizet, Administrateur	2 775			2 775,00
Jean-Marc Wormser, Administrateur	8 400			8 400,00
Thomas Abramovici, Administrateur	925			925,00
Jean Michel Seignour	12 400			12 400,00
Total	50 000	180 000	0	230 000

Lors du Conseil d'Administration tenu le 17 mars 2011, les administrateurs ont voté l'augmentation de l'enveloppe des jetons de présence.

Anciennement fixée à 25.611,42 € par l'Assemblée générale du 22 juin 2005 ; dans sa sixième résolution; la nouvelle enveloppe globale a été fixée à 50.000 euros. Cette décision a été ratifiée par le vote des actionnaires lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 17 juin 2011, sixième résolution, laissant au Conseil d'Administration la faculté d'en décider la répartition.

En application de la recommandation Middlednext n° 14, les jetons de présence ont été répartis suivant des critères objectifs relatifs au taux de présence des administrateurs sur l'exercice ainsi que leur appartenance ou non à des comités spécialisés.

Le conseil d'Administration du 22 mars 2013 en a décidé la répartition telle qu'indiquée au tableau ci-dessus.

S'agissant de la rémunération du Président Directeur Général, lors de la réunion du Conseil d'Administration tenue le 17 juin 2011, le Conseil d'administration a voté la revalorisation de la rémunération du Président Directeur Général, en s'appuyant sur une étude comparative (autres sociétés cotées du compartiment C d'Euronext) réalisée par le Cabinet Jeantet Associés. Elle se

compose d'une partie fixe et d'une partie variable indexée sur le résultat opérationnel consolidé du Groupe.

ARCHOS ne verse pas de bonus à ses autres administrateurs.

Les frais et dépenses (notamment les frais raisonnables de déplacement et d'hébergement) engagés par les administrateurs au titre de leur mandat (réunions du Conseil d'administration, réalisation de missions confiées par le Conseil d'administration) sont intégralement pris en charge par la Société. Aucune somme n'a été versée à ce titre en 2012.

4 - Listes des mandats et fonctions des mandataires sociaux

Conformément aux dispositions de l'article L.225-102-1 du Code de Commerce, le tableau ci-dessous présente la liste de l'ensemble des mandats et fonctions exercées dans toute société par chacun des mandataires sociaux.

Prénom, nom et adresse	Date de 1 ^{ère} nomination	Date de second mandat nomination	Date d'échéance mandat	Mandat et fonction principale exercée dans la société	Principaux mandats et fonctions exercés hors de la société	Société
Henri Crohas 12 rue ampère, 91430 Igny	AG du 22 avril 1991	AG du 19 Juin 2009	AG statuant sur les comptes clos au 31/12/2014	Président Directeur Général	Chairman Director Associé	Archos UK Archos Inc Archos Technology Shenzhen Appslib Ltd Arnova Technology Hong Kong SCI des Vignerons
Isabelle Crohas, 12 rue ampère, 91430 Igny	AG du 22 avril 1991	AG du 19 Juin 2009	AG statuant sur les comptes clos au 31/12/2014	Administrateur	Gérante	SCI des Vignerons
Giuseppe Agnello 12 rue ampère, 91430 Igny	AG du 22 avril 1991	AG du 19 Juin 2009	AG statuant sur les comptes clos au 31/12/2014	Administrateur		
Jean Rizet Groupe ARC 25 Blvd Malesherbes 75008 Paris	AG du 31 Juillet 2003	AG du 19 Juin 2009	AG statuant sur les comptes clos au 31/12/2014	Administrateur	Directeur Général Délégué Gérant	Groupe ARC Agence Quadrige Conseil
Jean Marc Wormser 12 rue Ampère, 91430 Igny	AG du 31 Juillet 2003	AG du 19 Juin 2009	AG statuant sur les comptes clos au 31/12/2014	Administrateur		
Thomas Abramovici 12 rue Ampère, 91430 Igny	Conseil du 6 Octobre 2005	AGO du 17 juin 2011	AG statuant sur les comptes clos au 31 Décembre 2017	Administrateur		Barclays Bank

Jean-Michel Seignour 32 square Montsouris 75014 Paris	Conseil du 14 avril 2010 AG 4 juin 2010		AG statuant sur les comptes clos au 31 Décembre 2015	Administrateur	Directeur Général délégué PDG	ESPAS SPORT DUARIG SA
---	---	--	---	----------------	-------------------------------------	---------------------------------

Les administrateurs n'ont pas exercé de mandats autres que ceux mentionnés dans le tableau ci-dessus au cours des cinq dernières années.

Messieurs Giuseppe Agnello, Jean Rizet, Jean-Marc Wormser et Jean-Michel Seignour sont « administrateurs indépendants ³ » de la Société.

Le Conseil d'Administration du 6 novembre 2012 a nommé Loic Poirier au poste de Directeur Général Délégué en charge des Opérations et de la Finance, à compter du 1^{er} Janvier 2013. Loic Poirier a rejoint le groupe début 2005 en qualité de Directeur Financier puis a pris les fonctions de Directeur Général Adjoint en charge des Opérations en 2007.

Sur proposition de son Président, Henri Crohas, le Conseil d'Administration du 22 mars 2013 a nommé Loic Poirier au poste de Directeur Général, avec effet au 1^{er} mai 2013, les fonctions de Président et Directeur Général étant désormais dissociées.

5 – Inventaire des valeurs mobilières

En milliers d'euros

Description	Valeur brute des titres	Valeur nette des titres
Filiales (plus de 50%)		
Archos Inc.	240	0
Archos UK	15	15
Archos Deutschland Gmbh	25	0
Archos Italie	10	10
Archos AG	64	64
Archos Technology Schenzen	493	493
AppsLib	1	1
Archos Espagne	3	3
Participations (10 à 50%)		
Néant		
Autres titres		
Titres auto-détenus	0	0
SICAV	0	0
Total	852	586

³ Selon définition du code Middlednext recommandation N°8

6- Analyse des encours fournisseurs (comptes sociaux)

L.441-6-1 alinéa 1 du code de commerce

Au 31 décembre 2012 la répartition des dettes fournisseurs d'Archos SA par antériorité s'établit comme suit :

En milliers d'euros

Echéancier fournisseurs 2012	- de 30 jours	de 30 à 60 J	+ de 60 J	Total
Total	21 623	0	456	22 079

L'essentiel des dettes portant sur des factures antérieures au mois de novembre 2012 sont des dettes avec des fournisseurs étrangers.

Pour mémoire au 31/12/2011 la répartition du solde était la suivante :

En milliers d'euros

Echéancier fournisseurs 2011	- 30 J	de 30 à 60 J	+ 60 J	TOTAL
Total	24 996	0	508	25 504

7 - Tableau des cinq derniers exercices (comptes sociaux)

euros	2008	2009	2010	2011	2012
1 - Capital en fin d'exercice					
Capital social	4 468 431	8 876 998	10 111 828	12 514 231	12 901 587
Nombre d'actions ordinaires	8 936 861	17 753 995	20 223 656	25 028 462	25 803 174
Nombre d'actions de préférence	1	1	0	0	0
2 - Opérations et résultats de l'exercice					
Chiffre d'affaires hors TVA	76 557 329	52 806 440	87 505 658	167 068 739	139 370 031
Résultat avant IS, particip. et dot.	-14 461 365	-16 736 942	396 090	5 748 938	-24 068 707
Impôts sur les bénéfices	-1 419 538	-1 747 841	-1 312 807	-829 847	-1 359 969
Participation des salariés	0	0	0	0	0
Résultat net comptable	-17 624 728	-20 817 695	-916 717	4 919 091	-25 428 676
3 - Résultat par action					
Résultat avant IS, participation et dotations	-1,62	-0,94	0,02	0,23	-0,93
Résultat net comptable	-1,97	-1,17	-0,05	0,20	-0,99
4 - Personnel					
Effectif moyen de l'exercice (1)	114	108	101	101	101
Masse salariale de l'exercice	5 003 755	4 893 816	4 833 409	5 214 907	5 594 815
Montant des charges sociales	2 323 406	2 356 656	2 213 728	2 470 278	2 579 036

(1) Hors bureau Chine

RAPPORT SPECIAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION A L'ASSEMBLEE GENERALE SUR LES OPERATIONS D'ATTRIBUTION D'OPTIONS DE SOUSCRIPTION D'ACTIONS REALISEES AU COURS DE L'EXERCICE 2012

(Etabli en conformité de l'article L.225-184 du Code de commerce)

Mesdames, Messieurs,

Conformément aux dispositions de l'article L.225-184 du Code de commerce, nous avons l'honneur de vous informer qu'aucune opération d'attribution d'options de souscription d'actions n'est intervenue au cours de l'exercice clos le 31 Décembre 2012.

Par ailleurs, nous vous informons que lors de l'exercice écoulé, 9.000 options ont été exercées sur le plan n°5.

Fait à Igny,

Le 22 mars 2013

Le Conseil d'administration.

**RAPPORT SPECIAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION A
L'ASSEMBLEE GENERALE SUR LA REALISATION DES
OPERATIONS D'ACHAT D' ACTIONS AUTORISEES PAR LA
SOCIETE AU COURS DE L'EXERCICE 2012**

(Etabli en conformité de l'article L.225-209 alinéa 2 du Code de Commerce)

Mesdames, Messieurs,

Conformément aux dispositions de l'article L.225-209 alinéa 2 du code de commerce, nous avons l'honneur de vous informer qu'aucune opération d'achat d'actions n'est intervenue au cours de l'exercice clos le 31 Décembre 2012.

Fait à Igny,

Le 22 mars 2013

Le Conseil d'administration.

RAPPORT DU PRESIDENT SUR LE CONTROLE INTERNE ET LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE PREVU A L'ARTICLE L.225-37 ALINEA 6 ET 7 DU CODE DE COMMERCE

Chers actionnaires,

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-37, alinéa 6 et 7, du Code de commerce, j'ai l'honneur de vous rendre compte, aux termes du présent rapport, des conditions de préparation et d'organisation des travaux de votre Conseil d'Administration ainsi que des procédures de contrôle interne mises en place par la Société.

I. Conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil

En continuité avec l'exercice précédent, ARCHOS continue de se référer aux règles établies par le code MIDDLENEXT pour les valeurs moyennes et petites. En outre, en mars 2011, la Société a mis à jour le règlement intérieur du Conseil d'Administration, afin de l'harmoniser avec les modifications statutaires opérées à l'issue de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 23 juin 2010.

1. Rappel de la composition du Conseil d'administration

Les membres du Conseil d'Administration sont nommés par l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires de la société.

Les statuts de la société ont opté pour la durée légale (Article L225-18 du code de Commerce) du mandat des administrateurs à savoir six exercices.

En conformité avec l'article L225-25 du Code de commerce, les administrateurs ne sont plus tenus de détenir une action au moins. Comme pour l'exercice précédent, le Conseil d'administration est, à ce jour, composé de sept membres dont quatre indépendants (57%). La durée du mandat de chaque administrateur est de six années.

Le Conseil d'administration compte une femme parmi ses 7 membres. Le Conseil s'engage à l'avenir dans ses propositions à l'assemblée générale à l'amélioration de sa gouvernance en ce qui concerne sa féminisation.

Nom	Fonction	Echéance
Henri Crohas	Président Général Directeur	AG approbation des comptes 2014
Isabelle Marlier Crohas	Administrateur	AG approbation des comptes 2014
Thomas Abramovici	Administrateur	AG approbation des comptes 2017
Giuseppe Agnello	Administrateur	AG approbation des comptes 2014
Jean Rizet	Administrateur	AG approbation des comptes 2014
Jean- Marc Wormser	Administrateur	AG approbation des comptes 2014
Jean Michel Seignour	Administrateur	AG approbation des comptes 2015

Les quatre administrateurs indépendants du Conseil, Messieurs Giuseppe Agnello, Jean Rizet, Jean- Marc Wormser et Jean-Michel Seignour n'entretiennent aucune relation de quelque nature que ce soit avec la société ou sa direction qui puisse compromettre l'exercice de leur liberté de

jugement, ce qui leur permet de jouer pleinement leur rôle d'administrateur indépendant (le critère d'indépendance est apprécié au regard du code MIDDLENEXT recommandation N°8).

Les actions détenues par le personnel de la société représentaient en 2012 moins de 3% du capital social de la société, (compte non tenu des actions détenues par Henri Crohas, Président Directeur Général).

2. Conditions de préparation des travaux du Conseil d'administration

Lors du Conseil d'Administration du 27 juillet 2007, la société ARCHOS a adopté un règlement intérieur du Conseil qui détaille les modalités d'organisation et de fonctionnement du Conseil d'Administration en complément des dispositions légales, réglementaires et statutaires (recommandation n°6 du code MIDDLENEXT).

Dans sa séance du 17 mars 2011, le Conseil d'Administration a voté une mise à jour du règlement intérieur visant à son harmonisation avec les statuts et introduisant un article relatif au Comité d'Audit.

2.1 Travaux du conseil :

Le Président :

- arrête les documents préparés par les services internes à l'entreprise ;
- organise et dirige les travaux du Conseil d'administration ;
- s'assure que les administrateurs sont en mesure de remplir leur mission et veille notamment à ce qu'ils disposent des informations et documents nécessaires à l'accomplissement de leur mission ;
- s'assure que les représentants des organes représentatifs du personnel sont régulièrement convoqués et disposent des informations et documents nécessaires à l'accomplissement de leur mission.

Les membres du Comité d'entreprise sont systématiquement convoqués au même titre que les Administrateurs de la Société et invités à participer aux différents Conseils d'Administration.

2.2 Les comités spécialisés

Conformément à la recommandation n° 12 du Code MIDDLENEXT, il existe deux comités spécialisés parmi les membres du Conseil d'administration.

2.2.1 Le comité des rémunérations

Le Conseil d'administration est, assisté d'un comité des rémunérations, mis en place depuis le Conseil du 27 juillet 2007.

Le comité des rémunérations est composé d'Isabelle Crohas, Jean Marc Wormser et Giuseppe Agnello.

Ce comité a pour mission :

- d'examiner toute candidature à la nomination, au renouvellement ou au remplacement de tout membre du Conseil, et de formuler des recommandations ou un avis,
- de formuler un avis ou une recommandation sur le recrutement des principaux membres de la direction du Groupe ARCHOS et sur la fixation et l'évolution, dans toutes leurs composantes, de leur rémunérations et plus généralement sur l'embauche de tout salarié dont le salaire est supérieur à 150.000 euros ;
- de faire au conseil des recommandations sur l'ensemble des systèmes de rémunération et d'intéressement du personnel du Groupe ARCHOS, y compris les plans d'épargne salariale, les émissions réservées de valeurs mobilières donnant accès au capital, l'octroi d'options de souscription ou d'achat d'actions et l'attribution gratuite d'actions.

2.2.2 Le comité d'audit

Le comité d'audit d'Archos créé par décision du Conseil d'Administration du 4 juin 2010, s'est réuni :

En mars 2012 dans le cadre des travaux sur l'arrêté des comptes annuels, et début août 2012, dans le cadre des travaux sur l'arrêté des comptes semestriels.

La composition du comité d'audit est stable, ses deux membres, Messieurs Giuseppe Agnello et Monsieur Jean-Michel Seignour, font toujours partie de ce comité et répondent tous deux aux conditions d'indépendance telles que définies par la recommandation N°8 du code MIDDLENEXT.

3. Conditions d'organisation des travaux du Conseil

3.1 Organisation

Le Président organise les travaux du Conseil dans le respect du Règlement intérieur, adopté le 27 juillet 2007 et amendé en mars 2011.

Ainsi aux séances obligatoires du Conseil d'administration (arrêté des comptes annuels et semestriels) s'ajoutent les séances dont la tenue est justifiée par la marche des affaires et les conditions prévues aux statuts et au Règlement intérieur.

3.2 Les réunions du Conseil et la participation aux séances

Le Conseil d'administration est convoqué par le Président cinq jours à l'avance par tous moyens, conformément au point 4 de l'article 9 des statuts de la société.

Au cours de l'exercice écoulé, le Conseil d'administration s'est réuni sept fois. La recommandation MIDDLENEXT n°13 préconisant quatre réunions annuel les est ainsi respectée.

Les représentants du Comité d'entreprise ont été convoqués à toutes les réunions du Conseil.

3.3 Les comptes-rendus de séance

Le procès-verbal de chaque réunion est établi par le Secrétaire du Conseil nommé à chaque réunion, puis arrêté par le Président qui le soumet à l'approbation du Conseil suivant. Il est retranscrit dans le registre des procès-verbaux après signature du Président et d'un administrateur.

Le Conseil a pris, au cours de l'exercice écoulé, un certain nombre de décisions visant notamment:

- L'approbation des comptes de l'exercice 2011 et des comptes du premier semestre 2012
- L'approbation du budget
- Les orientations de l'activité de la société
- L'approbation du plan de recherche et développement
- L'autorisation de mise en place du PACEO
- L'Autorisation du Conseil pour la mise en place de garanties à une filiale
- L'Autorisation du Conseil d'Administration au Président Directeur Général d'accorder des garanties à certains fournisseurs
- D'une manière générale, l'ensemble des dispositions soumises au Conseil par obligation statutaire ou légale.

3.4 L'information du Conseil

A l'occasion des séances du Conseil : les administrateurs reçoivent tous les documents et informations nécessaires à l'accomplissement de leur mission.

Hors séances du Conseil : les administrateurs reçoivent régulièrement toutes les informations importantes concernant la Société. (Recommandation n°11 du Code MIDDLENEXT)

3.5 L'évaluation des travaux du Conseil

Afin de se conformer à la recommandation MIDDLENEXT n° 15, la société a instauré cette évaluation et l'inclut à l'ordre du jour de la première réunion du Conseil d'Administration à chaque exercice.

En pratique, les administrateurs échangent les points de vue tout au long de l'exercice social, pendant les réunions du Conseil ainsi que par échanges de courriers électroniques.

3.6 Les jetons de présence

L'enveloppe globale des jetons de présence a été modifiée au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2011. Le Conseil d'Administration réuni le 17 mars 2011 a proposé de porter l'enveloppe à 50.000 euros en se basant sur une étude comparative prenant en compte d'autres sociétés cotées du compartiment C. L'assemblée générale Ordinaire du 17 juin 2011 a approuvé cette décision et a appliqué la nouvelle enveloppe à l'exercice 2011 et suivants.

En application de la recommandation MIDDLENEXT n° 14, le Conseil d'Administration lors de sa réunion tenue le 22 mars 2013 a réparti les jetons de présence en fonction de l'assiduité des administrateurs et de leur appartenance à des comités spécialisés (comité des rémunérations et comité d'audit).

Ainsi, par application desdites règles, il a été attribué à vos administrateurs les jetons de présence suivants :

En euros

Description	Archos SA jetons de présence
Henri Crohas, PDG	7 400
Isabelle Crohas, Administrateur	8 400
Giuseppe Agnello, Administrateur	9 700
Jean Rizet, Administrateur	2 775
Jean-Marc Wormser, Administrateur	8 400
Thomas Abramovici, Administrateur	925
Jean Michel Seignour	12 400
Total	50 000

La reconduction de cette enveloppe est proposée à l'ordre du jour de l'Assemblée Générale.

3.7 Modalités relatives à la participation des actionnaires à l'assemblée générale

Les dispositions de l'article 11 des statuts de la société encadrent les règles relatives à la participation des actionnaires à l'assemblée générale :

Les Assemblées d'actionnaires sont convoquées et délibèrent dans les conditions prévues par la loi. Les réunions peuvent se tenir au siège social ou en tout autre lieu indiqué dans l'avis de convocation communiqué aux actionnaires. Les règles de calcul du quorum et de la majorité des actionnaires participant à l'assemblée sont déterminées par décret.

4. Pouvoirs du Président Directeur Général

Le 23 juin 2010, l'Assemblée Générale extraordinaire dans sa première résolution a mis fin aux limitations statutaires des pouvoirs du Président Directeur Général. Les pouvoirs du Président Directeur Général sont fixés par les lois et règlements en vigueur.

II. Rémunération des dirigeants

La question de la rémunération des membres du Conseil d'administration concerne principalement le Président.

1. Cumul avec un contrat de travail, rémunération variable, indemnités de départ

Le président Directeur Général cumule un contrat de travail avec son mandat social. Le contrat de travail de Monsieur Henri Crohas est antérieur à son mandat au sein de la société.

Etant donné que le cumul par Monsieur Crohas du contrat de travail et du mandat social répond aux conditions de l'article L225-22 al 1^{er} du code de commerce, à savoir l'antériorité du contrat de travail et l'effectivité de l'emploi ; il n'est pas nécessaire de soumettre la question du cumul au conseil d'administration (recommandation n°1 du code MIDDLENEXT).

Le Président directeur Général ne bénéficie pas d'indemnités de départ. La recommandation n°2 du code MIDDLENEXT n'a donc pas vocation à s'appliquer.

Au cours de l'exercice clos au 31 décembre 2012, la rémunération du Président Directeur Général a été révisée par décision du Conseil d'Administration du 17 juin 2011. Elle se compose désormais d'une part fixe et d'une part variable indexée sur le résultat opérationnel consolidé du Groupe.

La fixation de la rémunération du Président a été décidée suite à la réalisation d'une étude comparative des rémunérations des Présidents des sociétés du compartiment C d'Euronext (recommandation n°2 du code MIDDLENEXT).

La société n'a pas mis en place un régime de retraite supplémentaire au bénéfice du Président. La recommandation n°4 du code MIDDLENEXT n'a donc pas vocation à s'appliquer.

2. Bons de souscription d'actions et stock-options

Il n'y a pas eu de plans de stock option ou de BSA emis au cours de l'exercice 2012.

Le conseil d'administration, réuni le 13 mars 2012, a décidé de mettre en place un Programme d'Augmentation de Capital par Exercice d'Options (PACEO®) avec Société Générale, faisant ainsi usage de la délégation qui lui a été conférée par les 5ème et 6ème résolutions de l'Assemblée Générale extraordinaire réunie le 23 juin 2010. Le 14 mars 2012 Société Générale a souscrit pour 2.500.000 Bons d'Emission d'Action (BEA) pouvant faire l'objet de tirages à la seule initiative d'ARCHOS pendant une durée de 3 ans.

En cas de tirage, ARCHOS procèdera à l'émission d'actions nouvelles, entièrement souscrites par Société Générale au travers de l'exercice des BEA, avec une décote limitée à 7% du cours moyen de l'action au moment du tirage. Chaque tranche ne pourra excéder 1 000 000 actions (soit 3,92% du capital). Société Générale, qui intervient en tant qu'intermédiaire financier, n'a pas vocation à rester actionnaire d'ARCHOS et cèdera les actions souscrites sur le marché.

III. Procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place par la Société

Le contrôle interne en place au sein de chaque Société du Groupe repose sur les fondements principaux suivants :

- la reconnaissance de la pleine responsabilité des dirigeants des Sociétés du Groupe ;
- un système de reporting financier régulier.

Tout en privilégiant les critères suivants :

- un critère de réactivité, afin d'accompagner l'autonomie de chaque Société dans la gestion de ses affaires ;
- un critère de souplesse pour que les dirigeants des Sociétés du Groupe exercent pleinement leurs responsabilités ;

- un critère de simplicité afin que le processus de contrôle interne reste adapté à la taille modeste des entreprises composant notre Groupe.

Les acteurs privilégiés du contrôle interne sont :

- le Conseil d'administration ;
- le Directeur Financier Groupe, le Contrôleur Groupe et les correspondants administratifs et financiers locaux ;
- le contrôle des informations chiffrées au travers du responsable du système ERP du Groupe, dont le déploiement a été réalisé avec succès depuis 2006, dans les filiales européennes, suite à la réorganisation juridique mise en place au 1^{er} janvier 2006.

La Société met en œuvre des reportings comptables et financiers périodiques, analysés avec les responsables des filiales concernées. La périodicité des reportings dépend de la nature des informations (Hebdomadaire ou quotidiennes pour les reportings de trésorerie et de Chiffre d'affaires, mensuels ou trimestriels pour les reportings de résultats).

Des réunions d'analyse et d'évaluation sont organisées avec les responsables du Groupe et des responsables des entités concernées, au sein des :

- réunions budgétaires annuelles ;
- réunions stratégiques organisées régulièrement au cours de l'année.

La Société assure, dans le cadre de son service juridique :

- le traitement des dossiers et/ou contentieux de la Société (et le cas échéant, le traitement de ceux des filiales en liaison avec celles-ci) susceptibles de générer des risques significatifs ;
- l'assistance juridique de la Société et de ses filiales.

Concernant la comptabilité et la consolidation du Groupe, les règles sont définies au niveau du Groupe, par le Directeur Financier et le Contrôleur de gestion Groupe, qui s'assurent de la diffusion et de l'application auprès des différentes filiales.

IV. Dispositif Anti-OPA et Contrôle de la Société

L'Assemblée générale Extraordinaire du 23 juin 2010 a procédé dans sa seizième résolution à la délégation de sa compétence au Conseil afin d'émettre des bons de souscription d'actions à attribuer gratuitement aux actionnaires en cas d'offre publique visant les titres de la société. Le renouvellement de cette résolution sera proposé à la prochaine Assemblée Générale Extraordinaire

Fait à Igny,

Le 22 mars 2013

Le Président du Conseil d'administration

Rapport des commissaires aux comptes, établi en application de l'article L. 225-235 du code de commerce, sur le rapport du Président du Conseil d'Administration de la société ARCHOS SA

Exercice clos le 31 décembre 2012

Aux Actionnaires

ARCHOS SA

12, rue Ampère - ZI
91430 IGNY

Mesdames, Messieurs,

En notre qualité de commissaires aux comptes de la société ARCHOS SA et en application des dispositions de l'article L. 225-235 du code de commerce, nous vous présentons notre rapport sur le rapport établi par le Président de votre société conformément aux dispositions de l'article L. 225-37 du code de commerce au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2012.

Il appartient au Président d'établir et de soumettre à l'approbation du conseil d'administration un rapport rendant compte des procédures de contrôle interne et de gestion de risques mises en place au sein de la société et donnant les autres informations requises par les articles L. 225-37 du code de commerce relatives notamment au dispositif en matière de gouvernement d'entreprise.

Il nous appartient :

- de vous communiquer les observations qu'appellent de notre part les informations contenues dans le rapport du Président, concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière, et
- d'attester que le rapport comporte les autres informations requises par l'article L. 225-37 du code de commerce, étant précisé qu'il ne nous appartient pas de vérifier la sincérité de ces autres informations.

Nous avons effectué nos travaux conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France.

Informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière

Les normes d'exercice professionnel requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à apprécier la sincérité des informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du Président. Ces diligences consistent notamment à :

- prendre connaissance des procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière sous-tendant les informations présentées dans le rapport du Président ainsi que de la documentation existante ;

- prendre connaissance des travaux ayant permis d'élaborer ces informations et de la documentation existante ;
- déterminer si les déficiences majeures du contrôle interne relatif à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière que nous aurions relevées dans le cadre de notre mission font l'objet d'une information appropriée dans le rapport du Président.

Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur les informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques de la société relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du Président du conseil d'administration, établi en application des dispositions de l'article L. 225-37 du code de commerce.

Autres informations

Nous attestons que le rapport du Président comporte les autres informations requises à l'article L.225-37 du Code de commerce.

Fait à Neuilly-sur-Seine et Paris, le 16 avril 2013
Les Commissaires aux Comptes

PricewaterhouseCoopers Audit

FB Audit & Associés

Pierre Marty

Frédéric Bitbol

ARCHOS

COMPTES CONSOLIDES

Exercice clos au 31 décembre 2012

COMPTES CONSOLIDES 31 DECEMBRE 2012

BILAN CONSOLIDE

En milliers d'euros

ACTIF	Notes	31 décembre 2012	31 décembre 2011
		IFRS	IFRS
Frais de Développement	(5)	691	3 263
Autres immobilisations incorporelles		312	292
Immobilisations incorporelles	(6)	1 002	3 555
Immobilisations corporelles		275	904
Autres actifs financiers non courants		68	67
Autres actifs non courants	(7)	3 365	2 450
Actifs d'impôts différés	(13)	0	14 148
TOTAL ACTIF NON COURANT		4 711	21 124
Stocks	(8)	31 785	34 285
Clients et comptes rattachés	(10)	31 638	50 998
Autres créances courantes	(11)	7 156	6 304
Actifs financiers courants		0	3
Trésorerie et équivalents de trésorerie	(14)	14 178	27 553
TOTAL ACTIF COURANT		84 756	119 143
TOTAL ACTIF		89 469	140 267
PASSIF	Notes	31 décembre 2012	31 décembre 2011
		IFRS	IFRS
Capital apporté		12 901	12 513
Réserves consolidées		62 855	53 705
Résultat de l'exercice		-38 659	5 660
Capitaux propres part du groupe		37 097	71 878
Intérêts ne conférant pas le contrôle			0
TOTAL CAPITAUX PROPRES		37 097	71 878
Dettes financières non courantes	(16)	1 073	1 391
Provisions pour avantages au personnel	(17)	498	548
Provisions pour autres passifs et dettes non cour	(18)	1 378	653
TOTAL PASSIF NON COURANT		2 949	2 592
Dettes financières courantes	(16)	7 098	15 474
Fournisseurs et comptes rattachés		19 267	27 230
Autres provisions et dettes courantes	(19)	23 058	23 094
TOTAL PASSIF COURANT		49 423	65 798
TOTAL PASSIF ET DES CAPITAUX PROPRES		89 469	140 267

COMPTES CONSOLIDES

COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE

En milliers d'euros

	Notes	Du 1er Janvier au	Du 1er Janvier au
		31 décembre 2012	31 décembre 2011
		IFRS	IFRS
Chiffre d'affaires	(20)	154 909	171 444
Coût de revient des ventes	(21)	148 780	138 509
MARGE BRUTE		6 130	32 935
Frais de recherche et développement	(21)	3 128	3 752
Frais commerciaux	(21)	9 332	9 944
Frais administratifs et généraux	(21)	12 404	10 610
Dépenses d'exploitation		24 864	24 305
RESULTAT OPERATIONNEL COURANT		-18 734	8 630
Autres produits et charges opérationnels	(23)	-4 768	
RESULTAT OPERATIONNEL		-23 502	8 630
Produits financiers		2 995	4 131
Charges financières		-3 291	-4 700
Résultat financier	(24)	-296	-570
RESULTAT AVANT IMPÔTS		-23 798	8 060
Impôts sur les bénéfices	(25)	-14 861	-2 401
RESULTAT NET		-38 659	5 660
Part du groupe		-38 659	5 660
Part des intérêts ne conférant pas de contrôle*			
Résultat Net par action en euros	(26)	-1,51	0,24
Nombre d'actions retenu		25 612 803	23 320 590
Résultat Net dilué par action en euros	(26)	-1,51	0,24
Nombre d'actions retenu		25 612 803	23 708 085

* Il n'y a pas d'actionnaires minoritaires

ARCHOS

Etat des produits et des charges comptabilisés en capitaux propres au titre des exercices 2011 et 2012

En milliers d'euros

IFRS	Du 1er Janvier au 31 décembre 2012	Du 1er Janvier au 31 décembre 2011
Resultat net	-38 659	5 660
Ecart de conversion	142	76
Produits et charges comptabilisés en capitaux propres	142	76
Total du résultat net et des gains et pertes comptabilisés en capitaux propres	-38 517	5 736

COMPTES CONSOLIDES

Tableau de variation des capitaux propres

En milliers d'euros

IFRS	Capital apporté	Primes liées au capital	Titres auto- détenus	Réserves et résultats consolidés	Résultats enregistrés directement en capitaux propres	Total revenant aux actionnaires de la société	Minoritaires	Total Capitaux Propres
Variation de périmètre						0		0
CAPITAUX PROPRES AU 31/12/2009	8 876	75 776	0	-54 444		30 207	0	30 207
Opérations sur capital	1 236	7 425				8 661		8 661
Opérations sur titres auto-détenus						0		0
Dividendes						0		0
Plan de stock options				11		11		11
Instruments financiers								
Impact conversion emprunt 2005				-298		-298		-298
Variation de périmètre								
Total des opérations avec les actionnaires	1 236	7 425	0	-287	0	8 374	0	8 374
Résultat net de l'exercice				-2 307		-2 307		-2 307
Ecart de conversion : variations et transferts en résultat				-146		-146		-146
Total résultat net et gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	0	0	0	-2 453	0	-2 453	0	-2 453
CAPITAUX PROPRES AU 31/12/2010	10 112	83 201	0	-57 184	0	36 128	0	36 128
Opérations sur capital	2 402	27 542				29 944		29 944
Opérations sur titres auto-détenus						0		0
Dividendes						0		0
Plan de stock options				70		70		70
Instruments financiers								
Variation de périmètre						0		0
Total des opérations avec les actionnaires	2 402	27 542	0	70		30 014		
Résultat net de l'exercice				5 660		5 660		5 660
Ecart de conversion : variations et transferts en résultat				76		76		76
Total résultat net et gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	0	0	0	5 736	0	5 736	0	5 736
CAPITAUX PROPRES AU 31/12/2011	12 513	110 743	0	-51 378	0	71 878	0	71 878
Opérations sur capital (Cf Note 15)	387	3 313,7				3 701		3 701
Opérations sur titres auto-détenus						0		0
Dividendes						0		0
Résultat net de l'exercice						0		0
Plan de stock options				36		36		36
Variation de périmètre						0		0
Total des opérations avec les actionnaires	387	3 314	0	36		3 737		3 737
Résultat net de l'exercice				-38 659		-38 659		-38 659
Ecart de conversion : variations et transferts en résultat				142		142		142
Total résultat net et gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	0	0	0	-38 517	0	-38 517	0	-38 517
CAPITAUX PROPRES AU 31/12/2012	12 901	114 057	0	-89 860	0	37 097	0	37 097

COMPTES CONSOLIDES

Tableau des flux de trésorerie consolidés

En milliers d'euros

	Du 1er Janvier au 31 Décembre 2012	Du 1er Janvier au 31 Décembre 2011
Résultat net consolidé	-38 659	5 660
+/- Dotations nettes aux amortissements et provisions	15 777	3 833
+/- Gains et pertes latents liés aux variations de juste valeur		
+/- Charges et produits calculés liés aux stock-options et assimilés	39	64
+/- Autres produits et charges calculés	-2 759	-1 070
+/- Plus et moins-values de cession	-6	0
- Dividendes		0
<i>Capacité d'autofinancement après coût de l'endettement financier net et impôt</i>	<i>- 25 609</i>	<i>8 486</i>
+ Coût de l'endettement financier net	11	726
+/- Charge d'impôt (y compris impôts différés)	14 861	2 401
<i>Capacité d'autofinancement avant coût de l'endettement financier net et impôt</i>	<i>- 10 737</i>	<i>11 613</i>
- Impôt versé	-891	-136
+/- Variation du BFR lié à l'activité (y compris dette liée aux avantages au personnel)	7 994	-21 453
FLUX NET DE TRESORERIE GENERE PAR L'ACTIVITE	-3 633	-9 976
- Décaissements liés aux acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles	-5261	-5 091
+ Encaissements liés aux acquisitions d'immobilisations financières (titres non consolidés)	6	46
+/- Incidence des variations de périmètre		
+ Dividendes reçus		
+/- Variations des prêts et avances consentis (1)	-44	1 669
+ Subventions d'investissement reçues	556	526
+/- Autres flux liés aux opérations d'investissement		
FLUX NET DE TRESORERIE LIE AUX OPERATIONS D'INVESTISSEMENT	-4 743	-2 851
+ Sommes reçues des actionnaires lors d'augmentations de capital	3 681	28 835
+ Sommes reçues lors de l'exercice des stock-options	31	
+ Emission d'action en remboursement de l'emprunt obligataire		
- Dividendes mis en paiement au cours de l'exercice		
+ Encaissements liés aux nouveaux emprunts		
- Remboursements d'emprunt	-	-5 000
- Intérêts financiers nets versés	11	-726
+/- Autres flux liés aux opérations de financement (dont factor) (1)	8 649	9 686
FLUX NET DE TRESORERIE LIE AUX OPERATIONS DE FINANCEMENT	-4 949	32 796
+/- Incidence des variations des cours des devises	-50	52
VARIATION DE LA TRESORERIE NETTE	-13 375	20 021
Trésorerie et équivalents de trésorerie nets à l'ouverture	27 553	7 532
Trésorerie et équivalents de trésorerie nets à la clôture	14 178	27 553
VARIATION DE LA TRESORERIE NETTE	-13 375	20 021

(1) dont Part des factors en 2012 : - 8.627 (soldes de 5.849KEuros en 2012 contre 14.476 KEuros en 2011)

(2) Subventions accordées et financées par l'Oseo

Tableau des variations du besoin en fonds de roulement.

En milliers d'euros

Variation du Besoin en Fond de roulement (BFR)	Notes	31 décembre 2012 IFRS	31 décembre 2011 IFRS
Stock hors provisions	➤ (4)	43 877	39 804
Clients et comptes rattachés hors provisions	➤ (5)	31 932	51 768
Autres créances (1)	➤ (10)	4 823	4 908
Fournisseurs et comptes rattachés		19 340	27 230
Dettes fiscales et sociales (hors impôts)	➤ (19)	6 844	9 485
Autres dettes (2)	➤ (19)	14 137	11 459
Total Besoin en Fonds de roulement (BFR)		40 311	48 305

(1) retraitées du paiement des subventions, celui-ci étant traité en flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement

(2) retraitées du CIR refinancés et de la quote part des subventions prises en résultat, cette dernière ayant été retraitée pour calculer la CAF.

ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDÉS

La société Archos SA est cotée sur l'Eurolist Paris, compartiment C. Elle est la société mère du Groupe Archos. Le siège social est situé à Igny, en région parisienne.

Les comptes consolidés au 31 décembre 2012, ainsi que les notes afférentes, ont été arrêtés par le Conseil d'Administration du 22 mars 2013. Les états financiers consolidés deviendront définitifs après leur approbation par l'Assemblée Générale des Actionnaires prévue fin mai 2013.

Sauf indication contraire, tous les montants sont exprimés en milliers d'euros.

NOTE 1 – BASE DE PREPARATION

1.1 – Cadre général – les normes IFRS utilisées et évolution de référentiel

En application du règlement européen n°16/06/2002 du 19 juillet 2002, les comptes consolidés du Groupe sont établis conformément aux normes comptables internationales édictées par l'IASB (International Accounting Standards Board). Ces normes comptables internationales sont constituées des IFRS (International Financial Reporting Standards), des IAS (International Accounting Standards), ainsi que de leurs interprétations, qui ont été adoptées par l'Union Européenne au 31 décembre 2012 (publication au Journal Officiel de l'Union Européenne).

Les normes, amendements et interprétations suivantes sont applicables à compter du 1er janvier 2012 :

Amendement à IFRS 7 relatif à l'information à fournir sur les transferts d'actifs financiers.

L'application de ces normes, amendements et interprétations applicables à compter du 1er janvier 2012 n'a pas d'incidence significative sur les comptes consolidés du Groupe au 31 décembre 2012.

Normes, amendements et interprétations d'application non obligatoire au 1er janvier 2012 mais pouvant être anticipée :

IAS 19, Avantages au personnel notamment pour les régimes à prestations définies ; IFRS 10 relative aux états financiers consolidés ; IFRS 11 relative aux co-entreprises ; IFRS 12 relative à l'information à fournir sur les intérêts détenus dans d'autres sociétés ; IFRS 13 relative à l'évaluation à la juste valeur ; IAS 27 Révisée relatives aux Etats financiers individuels ; IAS 28 Révisée relative aux participations dans des entreprises associées. Amendement à IFRS 1 relative à l'hyperinflation ;

ARCHOS

Amendement à IAS 1 relatif à la présentation des autres éléments du résultat global ; Amendement à IFRS 7 relatif aux informations à fournir sur la compensation des actifs et passifs financiers.

Le Groupe n'a pas appliqué par anticipation ces normes, amendements et interprétations. Ces nouveaux textes comptables ne devraient pas avoir d'impact significatif sur ses résultats et sa situation financière. L'évaluation détaillée de ces normes sur les résultats et la situation financière du Groupe est en cours de réalisation.

Nouvelles normes, amendements et interprétations publiés par l'IASB ou l'IFRIC, non adoptés par l'Union Européenne et dont l'application ne peut être anticipée.

Sous réserve de leur adoption par l'Union Européenne, le texte IFRS 9 – Instruments financiers ainsi que ses amendements ultérieurs seront applicables au Groupe pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2015.

Les principes comptables utilisés sont décrits dans la note 2 ci-dessous.

Les états financiers consolidés ont été élaborés selon la convention du coût historique sauf en ce qui concerne l'évaluation des actifs et passifs financiers (y compris les dérivés) à la juste valeur par le biais du compte de résultat.

1.2 – Hypothèses clés et appréciations

La préparation des états financiers consolidés implique la prise en compte d'appréciations, d'estimations et d'hypothèses, établies sur la base d'informations existant à la date d'établissement des comptes, qui peuvent affecter la valeur comptable de certains éléments d'actif et de passif, de produits et de charges, ainsi que les informations données dans les notes annexes. La Direction du Groupe revoit ses estimations et hypothèses de manière régulière afin de s'assurer de leur pertinence au regard de l'expérience passée et de la situation économique. Compte tenu du niveau réduit de visibilité lié à un contexte économique difficile et en fonction de l'évolution de ces hypothèses, les éléments figurant dans ses futurs états financiers pourraient être différents des estimations actuelles.

Les principaux thèmes relatifs aux hypothèses clés et aux appréciations portent sur l'évaluation de certains actifs corporels et incorporels, des actifs d'impôt différés, la valorisation des stocks, des créances clients et des provisions pour risques et charges et sur la détermination des provisions garanties et provisions liées aux ventes.

1.3.– Juste valeur des instruments financiers

Hiérarchie de juste valeur utilisée par Archos

Les instruments financiers valorisés à leur juste valeur après leur première comptabilisation, c'est-à-dire, les instruments financiers à la juste valeur par compte de résultat, les actifs disponibles à la vente et les instruments dérivés, peuvent être hiérarchisés selon les trois niveaux de juste valeur suivants :

- Niveau 1 : à partir de prix (non ajustés) cotés sur des marchés actifs pour des actifs et des passifs financiers identiques,
- Niveau 2 : à partir de données autres que les prix cotés sur des marchés actifs, qui sont observables directement (prix) ou indirectement (données dérivées de prix),
- Niveau 3 : à partir de données qui ne sont pas fondées sur des données observables de marché.

Le Groupe a recours à différentes méthodes décrites dans les principes comptables et détermine des hypothèses basées sur les conditions de marché telles qu'elles prévalent à la date du bilan.

NOTE 2 – PRINCIPES COMPTABLES

ARCHOS

2.1 – Principes de consolidation

La consolidation du Groupe Archos comprend :

la société Archos S.A., société mère, société anonyme immatriculée en France, domiciliée au 12 rue Ampère, 91430 IGNY (France). Les activités développées par la société mère sont : conception, production par le biais de sous-traitants et distribution de périphériques mobiles connectés à internet.

et ses filiales et sous filiale :

- Archos Inc. basée à Denver, Colorado, Etats-Unis,
- Archos UK Limited, basée au Royaume-Uni,
- Archos Deutschland GmbH, basée en Allemagne,
- Archos Technology Espana, basée à Madrid en Espagne
- Appslib Limited, basée à Hong-Kong,
- Archos AG, basée en Suisse,
- Archos Italia Srl, basée en Italie,
- Archos Technology Shenzhen CO. Ltd (ex Archos Digital Products Trading Co., Ltd), basée à Shenzhen
- Arnova Technology Hong Kong Ltd, basée à Hong Kong (sous filiale).

L'intégration globale est pratiquée pour l'ensemble des filiales dont le Groupe détient directement le contrôle exclusif. Elle prend en compte l'ensemble des actifs, passifs et éléments du compte de résultat des sociétés. Il n'y a pas d'intérêts minoritaires car toutes les filiales sont détenues à 100%. Les transactions entre les sociétés du groupe sont éliminées.

Les comptes des sociétés consolidées sont clôturés au 31 décembre de chaque année.

Les principes comptables retenus par les filiales ont été modifiés, le cas échéant, de manière à harmoniser les règles appliquées au sein du Groupe.

2.2 – Information sectorielle

L'information par secteur opérationnel est directement établie sur la base de la méthodologie de suivi et d'analyse des performances au sein de la société. Les secteurs opérationnels présentés en note 20 sont identiques à ceux figurant dans l'information communiquée régulièrement au Conseil d'Administration et au Comité de Direction, « Principal décideur opérationnel » de la société.

Les secteurs opérationnels correspondent aux régions commerciales telles que leur performance est analysée par le Comité de Direction. Il s'agit des régions « Europe et autres zones », « Etats-Unis » et « Asie ».

La mesure de performance se fait sur le chiffre d'affaires du secteur. Le chiffre d'affaires des régions commerciales est réalisé avec des clients externes et exclut toute facturation inter-secteur.

Les actifs sectoriels comprennent les créances commerciales et les stocks.

Les éléments d'activité par catégorie de produits ne peuvent être fournis en raison de la difficulté de définir de manière claire et durable une segmentation pertinente. De plus, la majeure partie des produits ont des niveaux de marge à moyen terme similaires.

Les méthodes comptables utilisées pour la présentation de l'information sectorielle sont identiques à celles utilisées dans la présentation des états financiers.

2.3 – Opérations en devises étrangères

- (a) Monnaie de présentation et monnaies fonctionnelles

ARCHOS

La comptabilité est tenue dans la monnaie fonctionnelle de chacune des sociétés du Groupe, c'est-à-dire la monnaie de l'environnement économique principal dans lequel elle opère et qui correspond, en général, à la monnaie locale.

Les états financiers consolidés sont exprimés en Euro, qui est la monnaie fonctionnelle de la société consolidante.

(b) Conversion

Les états financiers des sociétés du Groupe dont la monnaie fonctionnelle n'est pas identique à la monnaie de présentation des états financiers consolidés sont convertis dans la monnaie de présentation comme suit : les actifs et passifs sont convertis en euro aux taux de change de clôture ; les produits et charges sont convertis aux taux de change moyens de l'exercice ; les comptes de capitaux propres sont convertis aux taux de change historiques. Les différences de conversion ainsi dégagées sont enregistrées directement au bilan dans les capitaux propres.

(c) Transactions

Les transactions libellées en devises étrangères sont converties dans la monnaie fonctionnelle aux cours des devises à la date des opérations.

En fin d'exercice, les créances et les dettes libellées en devises étrangères sont converties au taux de change de clôture. Les écarts de change latents constatés lors de cette conversion sont enregistrés en produits ou charges financiers selon la nature de l'écart.

Les pertes et gains de change résultant de la conversion d'opérations ou créances et dettes intra-Groupe en devises étrangères, ou de leur élimination, sont enregistrés au compte de résultat.

Lorsque des instruments dérivés sont affectés à la couverture d'opérations commerciales en devises, ceux-ci sont comptabilisés au bilan à leur valeur de marché à la date de clôture. La variation de valeur de marché de ces instruments dérivés est enregistrée en résultat financier.

2.4 – Immobilisations incorporelles

Les charges d'amortissement des immobilisations incorporelles sont comptabilisées au compte de résultat, soit en Frais de recherche et développement, soit en Frais administratifs et généraux.

(a) Goodwill

Aucun écart d'acquisition n'a été constaté puisque toutes les filiales consolidées ont été créées par Archos S.A. et sont détenues à 100%.

(b) Frais de recherche et développement

Conformément à IAS 38, les coûts de développement sont comptabilisés en immobilisations incorporelles dès que les conditions suivantes sont simultanément remplies :

- la faisabilité technique de l'achèvement de l'actif incorporel afin de pouvoir l'utiliser ou le vendre,
- l'intention d'achever l'actif incorporel et de l'utiliser ou le vendre,
- la capacité à l'utiliser ou le vendre,
- l'actif générera des avantages économiques futurs probables,
- la disponibilité des ressources techniques, financières ou autres nécessaires pour réaliser le projet,
- la capacité à mesurer de manière fiable les dépenses liées à cet actif pendant sa phase de développement.

L'ensemble des coûts de développement engagés, déterminés projet par projet en fonction des temps réellement passés par les ingénieurs du bureau d'étude ainsi que des frais directs s'y rattachant, sont étudiés et les projets sont comptabilisés à l'actif, pour le coût engagé, à compter de la date à laquelle l'ensemble des critères sont respectés.

Les frais de développement ne satisfaisant pas à ces critères sont comptabilisés en charge de l'exercice.

ARCHOS

Les projets sont amortis sur leur durée d'utilité estimée, soit 18 mois. Leur amortissement est imputé aux frais de R&D.

Les subventions reçues au titres des projets de développement figurent au bilan dans le poste "Autres provisions et passifs non courants". Elles sont inscrites dans le compte de résultat dans la rubrique Frais de R&D au même rythme que les frais liés aux projets auxquelles elles sont liées sont reconnus en compte de résultat.

(c) Autres immobilisations incorporelles

Les autres actifs incorporels sont immobilisés dans la mesure où les avantages économiques futurs associés à ces actifs bénéficieront au Groupe et lorsque les coûts correspondants peuvent être identifiés de façon fiable.

La valeur brute des immobilisations incorporelles est exprimée au coût historique.

Les autres immobilisations incorporelles sont amorties en fonction de leur durée de vie estimée :

Description	Mode d'amortissement	Durée d'amortissement
Brevets	Linéaire	5 ans
Frais de programmes informatiques	Linéaire	1 an et 3 ans

2.5 – Immobilisations corporelles

La valeur brute des immobilisations corporelles du Groupe correspond au coût d'acquisition d'origine ; elle est diminuée du cumul des amortissements et, s'il y a lieu, du cumul des dépréciations pour pertes de valeur. Elle ne fait l'objet d'aucune réévaluation.

Le Groupe Archos a choisi de conserver le principe de l'évaluation des immobilisations corporelles selon la méthode du coût historique amorti.

L'amortissement est calculé suivant la méthode linéaire, fondée sur la durée estimée d'utilisation des différentes catégories d'immobilisation.

Description	Mode d'amortissement	Durée d'amortissement
Installations techniques, matériels et outillages	Linéaire	1,2,6,8 et 10 ans
Matériels de bureau et informatique	Linéaire	3 et 8 ans
Mobilier	Linéaire	8 et 10 ans
Autres immobilisations corporelles	Linéaire	3 à 10 ans

L'amortissement des immobilisations corporelles, dans le compte de résultat, est imputé aux Frais de recherche et développement et aux Frais administratifs et généraux.

Tel que préconisé par la norme IAS17, les contrats de location sont comptabilisés selon leur nature. S'ils ont pour conséquence notamment de transférer substantiellement les risques et avantages au preneur, ces contrats de location financement sont comptabilisés à l'actif du bilan, comme si les actifs correspondants avaient été acquis à crédit, pour leur valeur vénale à la date du contrat. Les immobilisations ainsi enregistrées sont amorties dans les mêmes conditions que celles décrites ci-dessus pour les biens de même nature.

Par opposition aux contrats de location financement, les contrats de location simple sont constatés au compte de résultat sous forme de loyers sur la durée de la location.

2.6 – Test d'impairment

Selon IAS36, en cas d'indices de perte de valeur, la valeur comptable est analysée et une perte de valeur est constatée pour la différence entre la valeur recouvrable et la valeur comptable de l'actif.

ARCHOS

La valeur recouvrable correspond à la valeur de marché de l'actif si elle existe ou à la valeur dégagée par les cash-flows futurs des Unités Génératrices de Trésorerie.

Le test d'impairment annuel a été mené sur les immobilisations incorporelles et corporelles et les en cours (uniquement les frais de développement et les prototypes). Le budget prévisionnel des ventes est utilisé afin d'analyser la valeur d'utilité des actifs. Le cycle de vie des produits étant environ d'une année et demie, les flux de trésorerie ainsi calculés ne sont pas actualisés

Les autres actifs ne présentent pas d'indice de perte de valeur à la date de clôture et n'ont donc pas fait l'objet de test d'impairment.

Lorsque les circonstances conduisant à constater une perte de valeur pour des actifs ont cessé d'exister, la perte de valeur correspondante est reprise.

Les pertes de valeur et leurs reprises sont enregistrées au compte de résultat dans les produits et charges concernés.

2.7 – Actifs financiers (hors instruments dérivés)

Les rubriques comptables rattachées aux actifs financiers comprennent :

- les autres actifs financiers non courants,
- les clients et comptes rattachés,
- les autres créances courantes,
- les actifs financiers courants,
- la trésorerie et équivalents de trésorerie.

Le Groupe classe ses actifs financiers non dérivés parmi les catégories suivantes :

- les prêts et créances
- les placements détenus jusqu'à leur échéance
- les actifs financiers disponibles à la vente
- les actifs valorisés à la juste valeur

Ces actifs figurent au bilan dans les actifs courants, sauf lorsque l'échéance est de plus de 12 mois.

Les achats et les ventes d'actifs financiers sont enregistrés à la date de transaction, c'est-à-dire la date à laquelle le Groupe s'engage à acheter ou vendre l'actif.

Les actifs financiers sont comptabilisés à l'origine à leur juste valeur, puis évalués :

- au coût amorti pour les « placements détenus jusqu'à leur échéance » ainsi que pour les « prêts et créances »
- à la juste valeur pour les « actifs valorisés à la juste valeur par résultat » et les « actifs financiers disponibles à la vente ».

Le coût amorti est la valeur d'acquisition de l'actif financier, minorée des coûts de transaction internes et externes y afférent et des remboursements de capital. Le coût amorti est calculé selon la méthode du taux d'intérêt effectif, soit le taux d'intérêt contractuel recalculé en intégrant les coûts de transactions initiaux.

Pour les actifs évalués au coût amorti, un test de dépréciation est appliqué à chaque arrêté comptable.

Pour les actifs évalués à leur juste valeur :

- La juste valeur des titres cotés est fondée sur les cours de marché à la date de clôture. Dans le cas des titres non cotés, la juste valeur est calculée sur la base de la valeur actualisée des flux de trésorerie attendue. Si la juste valeur ne peut être déterminée de manière fiable, les titres non consolidés concernés sont évalués à leur coût d'acquisition diminué de toute dépréciation cumulée.
- La variation de juste valeur est enregistrée en compte de résultat pour les « actifs valorisés à la juste valeur » ; en capitaux propres pour les « actifs disponibles à la vente ».
- En cas d'indice de perte de valeur, la valeur comptable est analysée et une perte de valeur est constatée pour la différence entre le montant recouvrable et la valeur comptable de l'actif.

ARCHOS

Les actifs financiers sont déconsolidés dès lors que les droits à flux futurs de trésorerie ont expiré ou ont été transférés à un tiers et que le Groupe a transféré l'essentiel des risques et avantages et des contrôles.

2.8 – Stocks

Les stocks sont évalués au plus faible du coût et de la valeur nette de réalisation, selon la méthode FIFO.

Le coût des produits finis comprend le prix des composants, la charge de main d'œuvre nécessaire à l'assemblage, les frais généraux de production du sous traitant. Il intègre aussi une quote-part de frais de développement, ainsi que d'autres coûts directement attribuables à l'acquisition. Les achats effectués en US dollars sont comptabilisés pour leur contre-valeur en euros, au taux de change USD / EUR du jour de la transaction.

Dans le cas, où le prix de revient d'un produit serait supérieur à sa valeur nette réalisable, une provision pour dépréciation des stocks est enregistrée. La valeur nette réalisable correspond au prix de vente attendu, après déduction des coûts estimés pour l'achèvement et la commercialisation. La dépréciation est reprise dès que les circonstances ayant conduit à déprécier la valeur des stocks cessent d'exister.

2.9 – Clients et comptes rattachés

Les créances clients correspondent à la juste valeur de la contrepartie à recevoir.

Les créances douteuses donnent lieu à enregistrement de provisions pour dépréciation des comptes clients, déterminées client par client, par référence à l'antériorité et au risque estimé de non recouvrement des créances.

La dépréciation des créances clients est comptabilisée dans les frais administratifs et généraux.

2.10 – Trésorerie et équivalents de trésorerie

Les montants pris en compte dans le poste Trésorerie et équivalents de trésorerie correspondent aux liquidités, aux dépôts bancaires à vue et autres placements court terme très liquides ayant des échéances initiales inférieure ou égale à trois mois, convertible en un montant connu de trésorerie et soumis à un risque négligeable de changement de valeur ou de perte en capital. Les découverts bancaires sont comptabilisés en passifs financiers.

Les placements monétaires sont évalués à leur valeur de marché et au cours de change en vigueur à la date de clôture, les variations de valeur étant enregistrées en résultat financier.

2.11 – Capital apporté

Les actions ordinaires sont comptabilisées dans les capitaux propres.

Lorsqu'une société du Groupe acquiert des actions Archos SA, soit directement soit dans le cadre d'un contrat de liquidité conclu avec un établissement financier, le prix payé, augmenté des coûts directs supplémentaires, est comptabilisé en titres d'auto-contrôle et déduit des fonds propres.

Lors de leur cession, la contrepartie reçue en échange de ces titres, nets des coûts de transaction et des effets d'impôts liés, est comptabilisée en capitaux propres.

Bons de souscription d'actions

Des bons de souscription d'actions ont été proposés à des salariés et mandataires sociaux du Groupe. Ils donnent le droit de souscrire à des actions Archos S.A. à un prix d'exercice déterminé lors de leur attribution.

ARCHOS

Le prix d'émission de ces BSA correspondant à leur valeur de marché, aucun avantage accordé aux bénéficiaires n'est comptabilisé dans les comptes consolidés.

2.12 – Dettes fournisseurs

Les dettes fournisseurs sont comptabilisées initialement à leur juste valeur et sont ensuite évaluées au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif. Les délais de paiement étant inférieurs à un an, une approximation acceptable est la valeur nominale.

2.13 – Passifs financiers non dérivés

Les emprunts apparaissent au bilan dans les passifs courants à moins que le Groupe ne dispose d'un droit inconditionnel de différer le remboursement du montant pour une période d'au moins 12 mois après la date de clôture.

Les passifs financiers non dérivés sont initialement comptabilisés à leur juste valeur, coûts d'émission déduits, et sont ultérieurement réévalués au coût amorti. Toute différence entre le montant initialement encaissé (coûts d'émission déduits) et le montant finalement remboursé est comptabilisée en résultat sur la durée de l'emprunt selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Ce taux d'intérêt effectif est déterminé pour chaque transaction.

La juste valeur de la composante dette des obligations convertibles est évaluée initialement sur la base du taux du marché appliqué à une obligation non convertible équivalente. Cette composante est comptabilisée en dettes financières à long terme au coût amorti au taux d'intérêt effectif. Le montant résiduel (après déduction de la composante dette) représentant la valeur de l'option de conversion est comptabilisé en capitaux propres, net d'impôts.

2.14 – Instruments financiers dérivés

Le Groupe peut être amené à négocier des instruments financiers dérivés dans le cadre de sa stratégie de couverture des risques de change. La mise en place d'une comptabilité de couverture requiert, selon IAS 39, de démontrer et documenter l'efficacité de la relation de couverture lors de sa mise en place et pendant toute sa durée.

Les instruments dérivés sont comptabilisés au bilan pour leur valeur de marché à la date de clôture. Les variations de valeur des instruments dérivés sont enregistrées selon les modalités précisées en Note 2.3 pour les couvertures de risque de change.

La valeur de marché est établie par référence à des données de marché et selon des modèles d'évaluation communément utilisés ; cette valeur est confirmée par des cotations d'établissements financiers tiers.

2.15 – Avantages du personnel

Les rémunérations, salaires, cotisations sociales, congés payés annuels et de maladie, primes et avantages non monétaires, sont comptabilisés au cours de l'exercice pendant lequel les salariés du Groupe ont rendu les services associés.

Les avantages à long terme, tels que les retraites et autres avantages postérieurs à l'emploi, donnent lieu à comptabilisation d'un passif ou d'un actif et à l'enregistrement des coûts associés.

- (a) Pensions et autres avantages postérieurs à l'emploi

ARCHOS

Les avantages accordés par le Groupe concernent principalement des régimes à prestations définies, régimes par lesquels le Groupe s'est engagé à payer les prestations convenues au personnel en activité et aux membres retraités. Ces régimes font l'objet d'une évaluation actuarielle annuelle.

Conformément à la norme IAS19, la méthode d'évaluation actuarielle utilisée est la méthode des Unités de Crédits Projetées. Les hypothèses comprennent principalement le taux d'actualisation, le taux de croissance à long terme des salaires. Les informations statistiques sont, pour la plupart, liées à des hypothèses démographiques telles que la mortalité, la rotation du personnel et le départ anticipé en retraite. Les hypothèses et les informations statistiques utilisées sont déterminées par la Direction.

(b) Paiements fondés sur des actions

Des plans d'options d'achat et de souscription d'actions sont attribués par le Groupe à certains salariés. Conformément aux dispositions transitoires d'IFRS 2, le Groupe a choisi de n'appliquer cette norme que pour les plans émis postérieurement au 7 novembre 2002 et dont les droits ne sont pas acquis au 1^{er} janvier 2005.

La juste valeur de ces plans est évaluée de façon définitive à la date d'attribution à l'aide d'un modèle de Black & Scholes.

La valeur des options est comptabilisée en charges de personnel. Elle est étalée linéairement sur la période d'acquisition des droits qui démarre à la date d'octroi et prend fin à la date d'acquisition définitive des droits en contrepartie d'une augmentation des réserves.

Les sommes perçues lorsque les options sont levées sont créditées aux postes Capital apporté et Primes d'émission, nettes des coûts de transaction directement attribuables.

2.16 – Provisions

Des provisions sont enregistrées lorsqu'une obligation actuelle résultant d'un événement passé existe à la date de clôture et qu'il est probable ou certain qu'elle devrait être éteinte par une sortie de ressources futures dont le montant peut être estimé de manière fiable.

Les provisions correspondent à la meilleure estimation de la dépense nécessaire pour régler les obligations existantes à la date de clôture.

Dans le cadre normal de son activité, le Groupe consent à ses clients une garantie de fonctionnement des produits. Des provisions pour risques sont constituées pour couvrir la quote-part des charges futures jugées probables au titre de cette garantie. Cette provision est déterminée établie sur la base des statistiques de retours pour réparation sous garantie de l'année, projetées sur les 6 mois à venir. La valorisation du coût de réparation est établie sur la base d'un coût moyen de réparation constaté dans l'année.

.

2.17 – Reconnaissance des produits

Le chiffre d'affaires est comptabilisé net de toutes formes de remises et ristournes conformément au référentiel IFRS. La seule facilité de paiement que nous offrons à nos clients est de l'escompte pour paiement anticipé. Nous en tenons compte dans la détermination du chiffre d'affaires.

Le chiffre d'affaires associé à la vente de produits relatifs aux activités ordinaires est enregistré à la date à laquelle le Groupe :

- a transféré à l'acheteur l'essentiel des risques et avantages liés à la propriété des biens,
- n'est plus impliqué dans la gestion, telle qu'elle incombe normalement au propriétaire, ni dans le contrôle effectif des biens cédés,
- s'attend à recevoir les avantages économiques liés à la transaction.

ARCHOS

Le cas échéant, les accords avec certains clients mentionnant une clause de retour de marchandises ont été pris en compte par le biais d'une provision pour Avoirs à Etablir en fonction des ventes concernées.

Provisions liées aux ventes

Une provision statistique est constituée en fin de période pour couvrir les risques d'annulations de ventes liées aux retours futurs de produits cédés sur la période aux distributeurs. Le taux statistique retenu est établi en fonction de l'analyse du taux des retours constatés sur l'année.

2.18 – Soldes intermédiaires du compte de résultat

Le coût de revient des ventes comprend le coût d'acquisition des matières premières, les coûts de production ou de sous-traitance des produits manufacturés, ainsi que des frais généraux de production.

Le coût de revient des ventes intègre également la part directement attribuable des frais généraux dans la mesure où ils sont encourus pour amener les produits manufacturés à l'endroit et dans l'état où ils se trouvent.

Les frais commerciaux, les frais de recherche et de développement, les frais financiers ne sont pas inclus dans le coût de revient des ventes.

Les autres produits et charges opérationnels comprennent les éléments constitutifs du résultat, qui en raison de leur nature, de leur montant ou de leur fréquence, ne peuvent être considérés comme faisant partie des activités et du résultat courants du Groupe. Il s'agit également, s'ils sont significatifs, des frais de restructuration, des frais liés à des litiges, ou de tout autre produit ou charge non courants susceptibles d'affecter la comparabilité du résultat opérationnel courant d'une période à l'autre. Ils sont intégralement détaillés en annexe. Le Groupe applique la recommandation du CNC n°2009-R-03 du 02/07/2009.

2.19 – Impôts sur le résultat

La charge d'impôt du compte de résultat comprend l'impôt exigible et l'impôt différé.

La charge d'impôt sur le résultat est basée sur les bénéfices des sociétés du Groupe. Il est calculé conformément aux règles locales.

Les impôts différés sont constatés pour tenir compte du décalage temporel entre les valeurs comptables et les valeurs fiscales de certains actifs et passifs.

Les impôts différés sont comptabilisés selon l'approche bilancielle de la méthode du report variable. Par ailleurs, les impôts différés sont évalués en tenant compte de l'évolution connue des taux d'impôt (et des réglementations fiscales) qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture.

Les actifs d'impôts différés sont comptabilisés dès lors qu'il est probable que des bénéfices imposables seront réalisés permettant ainsi à l'actif d'impôts différés reconnu d'être recouvré. La valeur comptable des actifs d'impôts différés est revue à chaque clôture et est réduite lorsqu'il est probable que les bénéfices imposables ne seront pas suffisants pour permettre d'utiliser l'avantage de tout ou partie de ces actifs d'impôts différés. Inversement, une telle réduction sera reprise dans la mesure où il devient probable que des bénéfices imposables suffisants seront disponibles.

Les actifs et passifs d'impôt différés sont compensés si, et seulement si, les filiales ont un droit juridiquement exécutoire de compenser les actifs recouvrables et passifs d'impôt exigibles et lorsque ceux-ci concernent des impôts sur le résultat prélevés simultanément par la même autorité fiscale.

Les impôts différés ne font l'objet d'aucune actualisation.

Le crédit d'impôt recherche est comptabilisé en diminution des Frais de recherche et développement. Cette approche a été retenue pour donner une meilleure approche économique des frais de R&D.

ARCHOS

2.20 – Résultat par action

Le résultat net consolidé par action est calculé en fonction du nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de la période, à l'exception des actions ordinaires acquises par le Groupe dans un but d'autocontrôle.

Le résultat net consolidé par action après dilution est calculé sur le nombre moyen pondéré d'actions en circulation pendant la période, augmenté du nombre d'actions qui résulterait de la conversion de toutes les actions ayant un effet potentiellement dilutif (stock-options)

2.21 – Tableaux des flux de trésorerie

Le tableau des flux de trésorerie est établi en utilisant la méthode indirecte qui met en évidence le passage du résultat à la trésorerie provenant de l'exploitation.

L'incidence des variations des cours des devises s'entend de la variation des cours entre la clôture et l'ouverture et de son impact sur la valeur de la trésorerie à l'ouverture.

La trésorerie comprend les disponibilités, les valeurs de placement et déduit des découverts bancaires.

NOTE 3 – GESTION DES RISQUES FINANCIERS

Le contrôle, la mesure et la supervision des risques financiers sont sous la responsabilité de la Direction financière du Groupe.

3.1 – Risque de liquidité

Situation d'endettement du Groupe

En milliers d'euros

Encours	31-déc-12 IFRS	31-déc-11 IFRS
Dettes financières non courantes		
Autres dettes bancaires non courantes (1)	1 073	1 391
Emprunt obligataire	0	0
Total dettes financières non courantes	1 073	1 391
Dettes financières courantes		
Autres dettes courantes (2)	1 223	950
Dettes courantes (Factor)	5 849	14 476
Concours bancaires et autres dettes bancaires courantes	25	47
Total dettes financières courantes	7 098	15 474
Total dettes financières brutes	8 171	16 865
Valeurs mobilières de placement		0
Disponibilités	-14 178	-27 553
(Excédent) / Endettement net avec intérêts courus incluant les avances factors	-6 007	-10 689

(1) Avances remboursables OSEO à plus d'un an

(2) financement OSEO sur CIR 2010 et Avances remboursables OSEO à moins d'un an

Au 31 décembre 2012, les dettes financières non courantes s'élèvent à 1,1 millions d'euros correspondant à des avances remboursables à plus d'un an accordées par l'OSEO pour des programmes de Recherche et Développement.

Les dettes financières courantes s'élèvent à 7,1 millions d'euros dont 5,8 millions d'euros relatifs à l'avance reçue des sociétés d'affacturage au titre des cessions de factures.

Par ailleurs, Archos SA a accordé une garantie sous forme de « Standby Letter of Credit » en faveur d'un de ses principaux fournisseurs pour un montant de 2 millions de dollars (voir note 27). Cette garantie est valable jusqu'au 31/03/2013.

En milliers d'euros

Situation nette de trésorerie	31-déc-12	31-déc-11
	IFRS	IFRS
Concours bancaires		
Concours bancaires et autres dettes bancaires courants	25	47
Total découverts bancaires	25	47
Disponibilités		
Valeurs mobilières de placement	0	0
Disponibilités	14 178	27 553
Total disponibilités	14 178	27 553
Total Situation nette de trésorerie	14 153	27 506

Au 31 décembre 2012, la position nette de trésorerie du Groupe, hors dettes financières est de 14,2M€.

Les échéances des dettes financières sont détaillées en note 16.

3.2 – Risque de change

Le risque de change résulte des transactions en devises dont les principaux flux concernent les achats de produits en USD, les ventes de produits en USD et les ventes de produits en GBP.

En milliers d'euros

Par origine	USD	GBP
Ventes réalisées	51 097	20 131
Achats réalisés	140 428	1 962

La Société n'a pas de couverture en devise au 31.12.2012.

Risque de change sur transactions au 31 décembre 2012

Le tableau suivant présente les positions nettes de la Société dans les principales devises étrangères et globalement pour les autres au 31 décembre 2012 :

En milliers d'euros

	USD	GBP	AUTRES
Actifs	13 313	9 932	1 150
Passifs	17 017	234	480
Position nette avant gestion	-3 703	9 698	670
Position nette instruments dérivés	0	0	0
Position nette après gestion	-3 703	9 698	670

Ci-dessous le calcul du risque de perte sur la position nette globale en devises du fait d'une hypothèse d'évolution défavorable et uniforme de 10 % de la devise d'établissement des comptes contre la totalité des devises concernées :

En milliers d'euros

	USD	GBP	AUTRES
Actifs	14 959	9 029	1 046
Passifs	19 120	212	444
Position nette avant gestion	-4 161	8 817	601
Position nette instruments dérivés	0	0	0
Position nette après gestion	-4 161	8 817	601

L'impact sur le compte de résultat d'une dépréciation défavorable et uniforme de 10% de l'euro contre les devises serait de - 1.400 milliers d'euros (impact sur la position nette après gestion).

3.3 – Risque sur taux d'intérêt

Le risque de taux porte au 31/12/2012 sur les dettes envers les sociétés d'affacturage et sur le financement Oseo sur CIR 2011. Les autres dettes envers OSEO au titre des avances remboursables ne portent pas d'intérêt.

L'impact potentiel sur le compte de résultat d'un accroissement de 10 % des taux d'intérêts variables est évalué à 680 milliers.

Le Groupe n'utilise aucun instrument pour couvrir le risque sur taux d'intérêt.

3.4 – Risque sur actions

Le Groupe ne détient aucun investissement en actions au 31 décembre 2012.

3.5 – Risque de crédit

Le profil des clients du Groupe se décompose en 2 catégories :

- les grands comptes internationaux bénéficiant d'une large assise financière, pour lesquels le risque crédit est faible,
- les distributeurs nationaux de taille plus modeste et des clients d'assise financière plus faible, pour lesquels le risque crédit existe. Pour ceux-là, le Groupe assure auprès d'un assureur crédit les créances détenues.

L'échéancier des créances clients est présenté en Note 10.

3.6 – Risque pays

Néant.

NOTE 4 – FAITS MARQUANTS DE LA PERIODE DU 1ER JANVIER AU 31 DECEMBRE 2012 ET EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

4.1 – Faits marquants de la période du 1er janvier au 31 décembre 2012.

Activité

Le chiffre d'affaires cumulé sur l'année 2012 a atteint 154,9 M€, en baisse de 10% par rapport à 2011. Cette baisse est sensible surtout sur le dernier trimestre, le Groupe ayant favorisé le contrôle de ses stocks en vue du renouvellement de gamme annoncé au CES en Janvier 2013. Sur l'année, ARCHOS garde une part de marché de 8 % en volume sur le segment des tablettes à moins de 400€ en Europe⁴ et reste en troisième position après Apple et Samsung.

La **marge brute** du Groupe sur la période s'élève à 6,1 M€, impactée par 6,6 M€ de dotations aux provisions sur stocks. La marge brute hors provisions s'établit à 12,7 M€.

Les **dépenses de Recherche et Développement** en 2012 s'élèvent à 3,1 M€ contre 3,8 M€ en 2011. Les **dépenses commerciales et de marketing** s'élèvent à 9,3 M€ en baisse de 6 % par rapport à 2011, cette baisse étant due aux charges en lien avec le chiffre d'affaires (comme les commissions sur ventes et les autres frais promotionnels dans le réseau). Les **dépenses générales et administratives** s'élèvent à 12,4 M€, en progression de 1,8 M€, essentiellement sur les postes concernant le suivi de production et la qualité. Au total, les **charges d'exploitation** sont globalement en augmentation de 2% par rapport à 2011.

Impact des produits et charges non récurrents

A fin 2012 le Groupe a enregistré une charge non récurrente de 4,8 M€ correspondant pour 3,2 M€ à la dépréciation de certains actifs de Recherche et Développement précédemment activés (dont 2,6 M€ d'immobilisations incorporelles et 0,6 M€ d'immobilisations corporelles), en application de la norme IAS 38. De plus, un montant de 1,1 M€ a été provisionné à la clôture au titre des charges de restructuration liées au plan de réorganisation lancé au 4^{ème} quatrième trimestre 2012.

Impôts différés

En application des règles de la norme comptable IAS 12, et compte tenu des changements profonds intervenus sur l'environnement observés sur la période a été jugé adapté de ne plus retenir les hypothèses du plan d'affaires qui prévalaient lors de l'arrêté des comptes au 31 décembre 2011. Les impôts différés antérieurement activés et correspondant à une partie des déficits indéfiniment reportables de Archos SA ont ainsi été intégralement repris. Il en résulte une charge d'impôt de 14,1 M€ sans impact sur la trésorerie.

Plan de réorganisation

Compte tenu des déficits constatés et du contexte de tension des prix sur le marché des tablettes, le Groupe a lancé au quatrième trimestre un plan de réorganisation visant à adapter son fonctionnement et réduire les frais fixes afin de gagner en compétitivité.

Ce plan a porté principalement sur l'évolution de l'organisation des équipes de Recherche et Développement ainsi que sur l'organisation opérationnelle des filiales de distribution. Le plan vise à adapter les ressources du Groupe aux enjeux stratégiques et aux évolutions de son marché. Au niveau de la société mère, un plan de sauvegarde de l'emploi (PSE) a été mis en place et est lancé, prévoyant une diminution de l'ordre de 25 % des effectifs. Ce plan prévoit une série de mesures d'accompagnement afin de favoriser le reclassement des salariés concernés.

Augmentation de capital

⁴ GfK Panel Market jan12-dec 12 Europe 7 (France, Allemagne, UK, Espagne, Italie, Pays Bas, Belgique), tablettes de plus de 5,2 pouces

ARCHOS

Au cours de l'exercice 2012, il a été procédé à la création de 774.712 nouvelles actions dont 765.712 résultant de l'exercice d'autant de Bons de Souscription d'Actions (BSA 2010) émis le 22 décembre 2010 conformément à la décision prise par le Conseil d'administration du 14 décembre 2010 faisant usage de la délégation qui lui a été conférée par la huitième résolution de l'AGE du 23 juin 2010. Par ailleurs, 9.000 actions ont été créées, résultant de l'exercice de stock options précédemment attribuées.

4.2 – Evénements postérieurs à la clôture

Dans le cadre du PACEO® mis en place avec Société Générale le 14 mars 2012, ARCHOS a procédé à un premier tirage en début d'année 2013 et a procédé le 15 janvier 2013 à l'émission de 1.000.000 actions nouvelles au prix unitaire de 3,96 euros. Les fonds ainsi levés seront affectés au financement de l'activité (BFR).

Note 5 – Immobilisations incorporelles

5.1 – Frais de développement

En milliers d'euros

Description	31-déc-12 IFRS			31-déc-11 IFRS		
	Valeur brute	Amortiss.	Valeur nette	Valeur brute	Amortiss.	Valeur nette
Frais de développement	9 452	-8 761	691	32 545	-29 282	3 263
<i>Dont Immobilisations en cours</i>	705			537		
Total	9 452	-8 761	691	32 545	-29 282	3 263

En milliers d'euros

Année de capitalisation	Frais de personnel	Achats d'études	Achats de prototypes	Dépenses de loyers	Total valeur brute	Amortissements et Provisions	Total valeur nette
Frais capitalisés en 2009	238	91	33	11	373	-373	0
Frais capitalisés en 2010	2 419	638	71	108	3 238	-3 238	0
Frais capitalisés en 2011	2 184	431	126	144	2 885	-2 885	0
Frais capitalisés en 2012	2 161	495	142	162	2 957	-2 265	691
Total	7 003	1 655	372	424	9 452	-8 761	691

La valeur brute représente les activations de l'année, et tient compte également de la mise au rebut pour 27.7M€ de frais de recherche et développement antérieurs à 2009 intégralement amortis à l'ouverture.

Dans le contexte concurrentiel exposé dans la section faits marquants (Note 4.1) une dépréciation sur les frais de Recherche et Développement activés d'un montant de 2,6 millions d'euros net du CIR a été constatée en autre produits et charges opérationnels.

5.2 – Autres immobilisations incorporelles

En milliers d'euros

Description	31-déc-12 IFRS			31-déc-11 IFRS		
	Valeur brute	Amortiss.	Valeur nette	Valeur brute	Amortiss.	Valeur nette
Brevets	784	-446	337	645	-394	251
Logiciels	904	-929	-26	920	-880	40
Total	1 688	-1 376	312	1 565	-1 274	292

La variation de la valeur brute représente les acquisitions de l'année. Aucune cession n'est intervenue au cours de l'exercice.

NOTE 6 – IMMOBILISATIONS CORPORELLES

En milliers d'euros

Description	31-déc-12 IFRS			31-déc-11 IFRS		
	Valeur brute	Amortiss.	Valeur nette	Valeur brute	Amortiss.	Valeur nette
Installations techniques	3 293	-3 284	9	3 028	-2 415	612
Autres immob. corporelles	2 306	-2 040	266	2 181	-1 889	292
Total	5 599	-5 324	275	5 209	-4 305	904

Le montant des acquisitions sur l'exercice 2012 s'élève à 1.218 milliers d'euros et le montant des mises au rebut s'élève à 828 milliers d'euros.

Dans le contexte concurrentiel exposé dans la section faits marquants (Note 4.1) une dépréciation exceptionnelle d'un montant de 0,6 millions d'euros a été constatée en autre produits et charges opérationnels.

NOTE 7 – AUTRES ACTIFS FINANCIERS NON COURANTS ET AUTRES ACTIFS NON COURANTS

Les autres actifs non courants qui comprennent principalement des CIR à percevoir s'établissent à 3,4 millions d'euros. Ils ont progressé du montant du CIR 2012, et ont diminué du montant du CIR 2010, classé à court terme.

NOTE 8 – STOCKS

Les stocks sont constitués des éléments suivants :

En milliers d'euros

Description	31-déc-12 IFRS	31-déc-11 IFRS
Matières premières et composants	894	1 040
Produits finis & Travaux en cours	42 983	38 764
Total Stock brut	43 877	39 804
Matières premières et composants	-894	-1 017
Produits finis & Travaux en cours	-11 198	-4 501
Total Provisions pour dépréciation des stocks	-12 092	-5 518
Total	31 785	34 285

La variation des provisions pour dépréciations de stocks est la suivante :

En milliers d'euros

Description	31-déc-12 IFRS	31-déc-11 IFRS
Au 1er janvier	-5 519	-6 343
Ecart de conversion et autres	-59	-71
Dépréciations constatées	-13 542	-5 550
Reprise de provision pour dépréciations	7 028	6 446
A la clôture	-12 092	-5 519

NOTE 9 – ACTIFS FINANCIERS ET AUTRES ACTIFS A LONG TERME

En milliers d'euros

Description	31-déc-12 IFRS	31-déc-11 IFRS
Autres actifs financiers non courants	68	67
Autres actifs non courants	3 365	2 450
Clients et comptes rattachés	31 638	50 998
Autres créances courantes	7 156	6 304
Prêts et créances	42 227	59 819
Actifs financiers courants	0	3
Trésorerie et équivalents de trésorerie	14 178	27 553
Actifs valorisés à la juste valeur	14 178	27 556

NOTE 10 – CLIENTS ET COMPTES RATTACHES

La valeur comptable des créances commerciales est détaillée ci-dessous :

En milliers d'euros

Description	31-déc-12 IFRS	31-déc-11 IFRS
Montant Clients bruts cédés et non cédés (1)	31 932	51 768
Pertes de valeur	-294	-770
Montant net	31 638	50 998

(1) Inclus les créances cédées dans le cadre des contrats d'affacturage (Factors)

Echéancier des créances commerciales

En milliers d'euros

Description	+ 91 jours	61 - 90 jours	31 - 60 jours	Non échu et échus depuis moins de 30 jours	Solde
Créances	3 818	956	469	26 689	31 932
Pertes de valeurs	-294	0	0	0	-294
Total	3 524	956	469	26 689	31 638

Le montant des créances à plus de 91 jours est minoré de 1.426 milliers d'euros d'avoirs émis postérieurement et non encore lettrés à ce jour

Une provision de 2.822 milliers d'euros pour avoirs à émettre et RFA couvre la majeure partie des créances échues à plus de 91 jours.

La variation des pertes de valeur est détaillée dans le tableau ci-dessous :

En milliers d'euros

Description	31-déc-12	31-déc-11
Au 1er janvier	-770	-903
Ecart de conversion et autres	-32	-69
Dépréciations constatées	-201	-79
Reprise de provision pour dépréciations	709	280
Au 31 décembre	-294	-770

NOTE 11 - AUTRES CREANCES COURANTES

En milliers d'euros

Description	31-déc-12 IFRS	31-déc-11 IFRS
TVA à récupérer	101	176
Autres créances fiscales et sociales	1 092	53
Fournisseurs débiteurs	4 099	4 530
Charges constatées d'avance	325	405
Autres débiteurs	1 539	1 141
Montant net	7 156	6 304

Les Autres créances courantes ont une échéance inférieure à 1 an.

Fournisseurs débiteurs : Ce poste regroupe des avances sur commandes faites aux fournisseurs pour un montant de 4,1 millions d'euros.

Autres débiteurs : Ce poste est essentiellement constitué de subventions à recevoir de l'Etat et relatives aux projets de Recherche et Développement pour 1,5 millions d'euros.

Autres créances fiscales et sociales : ce poste contient principalement la créance relative au CIR 2010. Les crédits d'impôt recherche de 2011 et 2012 sont classés en « autres actifs non courants » compte tenu de leur échéance. Le CIR 2010 fait l'objet d'un financement par OSEO pour une valeur de 0,9 millions d'euros que l'on retrouve au passif dans la note 16.

NOTE 12 – INSTRUMENTS FINANCIERS DERIVES

Il n'y avait pas d'instruments financiers dérivés au 31/12/2012, comme au 31/12/2011.

NOTE 13 – IMPOTS DIFFERES

Les commentaires sur les impôts différés sont exposés en note 25 de l'annexe aux comptes annuels.

NOTE 14 – TRESORERIE ET EQUIVALENTS DE TRESORERIE

La valeur comptable de la trésorerie est détaillée ci-dessous :

En milliers d'euros

Description	31-déc-12 IFRS Base		31-déc-11 IFRS Base	
Dépôts bancaires à court terme			-	
Banques et liquidités	14 178	Eonia/Euribor	27 553	Eonia/Euribor
Total	14 178		27 553	

Les positions libellées en devises sont les suivantes :

En milliers d'euros

Encours	31-déc-12 IFRS	31-déc-11 IFRS
EUR	7 885	21 396
USD	4 246	3 187
Autres	2 047	2 970
Total trésorerie	14 178	27 553

NOTE 15 – CAPITAL APORTE

Le capital social est composé de 25.803.174 actions ordinaires de valeur nominale de 0.50 euros.

Composition du capital social

[Décret 83-1020 du 29-11-1983 - article 24-12]

Différentes catégories de titres	Valeur nominale	Nombre de titres			
		Au début de l'exercice	Créés pendant l'exercice	Remboursés ou convertis pendant l'exercice	En fin d'exercice
Actions ordinaires	0,50 €	25 028 462	774 712		25 803 174
Action de préférence	0,50 €	0			0
Total		25 028 462	774 712	0	25 803 174

Emission d'actions nouvelles au titre des BSA 2010 exercés en 2012 : 765.712 actions	
Emissions au titre des stocks options exercées : 9.000 actions	
Capital social au 31/12/2012	12 901 587 euros

Toutes les actions émises sont entièrement libérées et nominatives. Chaque action confère un droit de vote simple.

Détail des réserves consolidées

En milliers d'euros	31-déc-12	31-déc-11
Prime d'émission	114 057	110 743
Part de l'obligation convertible	0	0
Part des résultats accumulés	-52 306	-57 966
Autres	1 104	928
Total	62 855	53 705

Les écarts de conversion se décomposent ainsi :

En milliers d'euros

	31-déc-12	31-déc-11
Dollar US	788	692
Livre sterling	-141	-183
Autres devises	135	132
Total	782	641

NOTE 16 – ENDETTEMENT

Confère note 3.1 de l'Annexe

L'échéancier des dettes financières se présente comme suit :

Echéancier des dettes financières en milliers d'euros

au 31/12/2012	< 1 mois	de 1 à 3 mois	de 3 mois à 1 an	de 1 an à 5 ans	Au-delà	Total
Autres dettes non courantes				1 073		1 073
Total Dettes financières non courantes	0	0	0	1 391	0	1 073
Autres dettes courantes	1223					1 223
Dettes courantes (Factor)		5 849				5 849
Concours bancaires et autres dettes bancaires courants	25					25
Total Dettes financières courantes	1 248	5 849	0	0	0	7 098

Compte tenu de la structure de son endettement, le Groupe n'a pas mis en place de gestion de risque de taux.

NOTE 17 – PROVISIONS POUR AVANTAGES AU PERSONNEL

En milliers d'euros

Description	31-déc-12	Dotations	Reprises	31-déc-11
	IFRS	IFRS	IFRS	IFRS
Provisions pour indemnité de retraite	405		69	474
Autres avantages au personnel	94	20		74
Total	498	20	69	548

Les engagements du Groupe au titre des retraites et avantages similaires concernent des régimes à prestations définies : indemnités de cessation de service en France. Ces engagements sont provisionnés sur la base d'une évaluation actuarielle des droits potentiels acquis par les salariés ou retraités basées sur des hypothèses d'espérance de vie, de rotation des effectifs, d'évolution des salaires et d'une actualisation des sommes à verser. Au 31 décembre 2012, le taux d'actualisation retenu est de 3.75% et le taux de réévaluation des salaires retenu est de 3%.

Suite au plan social, une reprise de provision a été enregistrée dans le résultat opérationnel au titre des plans d'avantages au personnel à prestations définies pour un montant de 69 milliers d'euros.

Les règlements effectués au titre des cessations de service en France sont nuls sur 2012.

Les filiales du Groupe ne bénéficient à ce jour d'aucun complément de retraite ou de prise en charge de frais.

NOTE 18 – PROVISIONS POUR AUTRES PASSIFS ET DETTES NON COURANTES

En milliers d'euros

Description	31-déc-12	31-déc-11
		IFRS
Provision pour garantie	1378	613
Provision pour litiges	0	40
Autres provisions pour risques	0	0
Montant net	1378	653

La « Provision pour garantie » sert à couvrir les charges futures relatives à la réparation de produits vendus devenus inopérant pendant la période de garantie offerte par Archos.

ARCHOS

Les « provisions pour litiges » couvrent des risques potentiels sur litiges prud'hommes en France. Deux litiges prud'homaux déclarés courant 2010 ont été soldés courant 2012. Une reprise de 40 milliers d'euros a été faite sur l'exercice 2012, les salariés ayant été déboutés de leur demande.

Les « Autres provisions pour risques » couvrent les éventuels litiges avec les organismes sociaux.

NOTE 19 – AUTRES PROVISIONS ET DETTES COURANTES

En milliers d'euros

Description	31-déc-12 IFRS	31-déc-11 IFRS
Provision pour avoir à établir	12 675	9 816
Créiteur divers	3 062	3 072
Autres passifs financiers	0	0
Dettes sociales	1 459	1 875
Provision pour PSE	1 108	0
TVA	1 787	4 402
Autres dettes fiscales et taxes	2 410	3 479
IS à payer	558	452
Total	23 058	23 094

Les provisions pour avoir à établir sont en progression principalement du fait des provisions pour retours de produits.

Les créiteurs divers regroupent essentiellement des avances reçues sur commandes et des subventions accordées net de la quote part prise en résultat telles que décrites ci-dessous :

Dans le cadre des pôles de compétitivité créés sous l'égide des ministères de l'industrie et de la recherche, Archos participe à des projets tels que DYSE, Quattro et Smart 4G en 2011 ainsi que FIRE, M4 4G et REVAD pour les plus importantes, en 2012. Au titre de tous les projets auxquels Archos a participé, une enveloppe totale de 4.2 millions d'euros a été obtenue. 556 milliers d'euros ont été perçus en 2012 venant compléter les sommes reçues en 2011 pour 526 milliers d'euros et antérieures pour 1 625 milliers d'euros. Il reste à recevoir 1 498 milliers d'euros de subvention, enregistrés en « Autres créances à court terme ». En 2012, 809 milliers d'euros ont été inscrits au compte de résultat contre 110 milliers d'euros en 2011 en fonction de la constatation des charges relatives aux travaux de recherche.

Les autres dettes fiscales et taxes regroupent les provisions sur redevances pour la copie privées. Cette provision évolue avec le chiffre d'affaires réalisé.

La provision pour PSE correspond aux charges liées au plan de Sauvegarde de l'Emploi lancé au dernier trimestre.

Les Autres provisions et dettes courantes ont une échéance inférieure à 1 an.

NOTE 20 – INFORMATION SECTORIELLE

Au 31 décembre 2012

En milliers d'euros

Description	Europe et autres zones	Amérique	Asie	Total groupe
Ventes nettes	103 160	16 744	35 006	154 909
Actifs sectoriels	49 777	3 650	9 996	63 423

Au 31 décembre 2011

ARCHOS

En milliers d'euros

Description	Europe et autres zones	Amérique	Asie	Total groupe
Ventes nettes	117 869	28 594	24 981	171 444
Actifs sectoriels	66 377	12 725	6 181	85 283

Les actifs sectoriels retenus pour cette présentation sont composés des créances commerciales et des stocks. Nous n'avons pas inclus de ventes inter-secteurs car les ventes inter-secteurs ne concernent que des ventes intragroupes et sont donc éliminées.

NOTE 21 – CHARGES PAR NATURE

Les charges récurrentes suivantes sont imputées dans les rubriques appropriées du compte de résultat par fonction :

En milliers d'euros

Description	Du 1er Janvier au 31 décembre 2012	Du 1er Janvier au 31 décembre 2011
	IFRS	IFRS
Prix de revient des produits vendus	141 684	130 315
Frais de personnel (voir note 22)	10 527	11 115
Transports de produits	7 096	8 194
Charges d'amortissements et de provisions hors stock	5 336	4 657
Autres charges	9 000	8 533
Total des charges par nature	173 644	162 814

NOTE 22 – EFFECTIFS

Localisation	31-déc-12	30-juin-12	31-déc-11	30-juin-11
Archos SA	99	104	106	95
Archos Inc	7	12	11	11
Archos UK	10	12	12	10
Archos Germany	25	21	23	22
AppsLib	0	0	0	0
Archos AG	0	0	0	0
Archos Italia	0	0	0	0
Archos China	46	45	46	46
Archos Spain	1	1	1	1
Total	188	195	199	185

En milliers d'euros

Description	31-déc-12	31-déc-11
	IFRS	IFRS
Salaires et rémunérations	8 013	7 988
Charges sociales	2 524	2 991
Coût des régimes à prestations définies	-49	66
Plans d'options sur actions	39	70
Total	10 527	11 115

Les frais de personnel sont imputés dans les rubriques appropriées du compte de résultat par fonction.

ARCHOS

Stock-options

Conformément aux dispositions transitoires, le Groupe n'a pas choisi d'appliquer de manière rétrospective la norme IFRS2. Etaient concernées les options attribuées avant le 7/11/2002 ou après le 7 novembre 2002 et qui n'étaient pas acquises au 1^{er} janvier 2005.

La Norme n'est ainsi appliquée qu'aux plans 9, 10 et 11, les précédents plans n'étant pas concernés car soit attribués avant le 7/11/2002 soit acquis antérieurement au 1/1/2005, ou encore devenus caducs.

Plan	Date d'octroi	Volatilité attendue	Taux sans risque	Dividende attendu	Cours	Prix exercice
9	06/11/07	73,40%	4,26%	0	20,20 €	19,78 €
10	23/12/09	70,00%	3,48%	0	2,95 €	3,40 €
11	13/12/12	67,00%	2,00%	0	6,70 €	5,04 €

cours clôture du jour d'octroi

La valorisation de la juste valeur des options attribuées nécessitent de déterminer les hypothèses suivantes :

- la volatilité attendue du sous-jacent,
- les dividendes attendus,
- le taux d'intérêt sans risque pour la durée de vie de l'option,
- les taux de sortie attendus qui impliquent ou entraînent un exercice anticipé des options (décès, démission, licenciement, départ à la retraite).

Conformément à la norme IFRS 2, la valorisation a été réalisée à la date d'octroi des options, date à laquelle l'employeur et le salarié bénéficiaire ont une compréhension commune des caractéristiques et conditions de l'accord. Les salariés bénéficiaires étant informés dans le mois qui suit la tenue du Conseil, il a été retenu une date d'attribution correspondant au dernier jour ouvré du mois suivant la date du Conseil.

	Plan n°9	Plan n°10	Plan n°11
Date d'octroi par le Conseil	06/11/07	23/12/09	13/12/11
Point de départ d'exercice	06/11/09	23/12/09	13/12/11
Fin d'indisponibilité des options exercées	06/11/11	23/12/13	13/12/16
Date d'expiration	05/11/17	22/12/19	12/12/21
Nbre initial d'options attribuées	192 500	136 304	315 000
Prix de souscription	19,78 €	3,40 €	5,04 €

La valorisation prend en compte une hypothèse d'exercice anticipé avant démission sur la base d'un taux annuel de sortie de 6,5% pour le plan 9, plan 10 et 11.

En euros

Plan	Nbre options attribuées	Juste valeur	Charge de rémunération totale à la date d'octroi	Nbre options restantes*
9	192 500	12,17	2 342 725	71 250
10	136 304	1,67	227 628	124 304
11	315 000	3,15	992 250	0
Total	643 804		3 562 603	195 554

* annulation d'options du fait de la non réalisation d'objectifs ou à la suite de départ volontaire de salariés.

La charge comptabilisée en 2012 au titre de la rémunération des stock-options s'élève à 38.8 milliers d'euros.

ARCHOS

En 2007, 1.937 options du plan n°1, qui n'a pas fait l'objet de comptabilisation, ont été exercées. En 2008, aucune option n'a été exercée. En 2009, 4.000 options du plan n°6 ont été exercées. Comme en 2010, en 2011 aucune option n'a été exercée. En 2012, le plan 11 est devenu caduc, les objectifs fixés par ce plan n'ayant pas été atteints.

NOTE 23 – AUTRES PRODUITS ET CHARGES OPERATIONNELS

En milliers d'euros

Description	Du 1er Janvier au	Du 1er Janvier au
	31 décembre 2012	31 décembre 2011
	IFRS	IFRS
Autres produits opérationnels	0	0
Autres charges opérationnelles	4 768	0
Total	4 768	0

Les autres produits et charges opérationnels correspondent aux éléments suivants :

- Dépréciation des frais de Recherche et Développement et prototypes activés (Actifs incorporels pour 3,6 millions d'euros et corporels pour 0,5 millions d'euros minorés pour 0,9 millions d'euros des quotes-parts de Crédit d'Impôt Recherche y afférant).
- Un impact de 0,5 millions d'euros de rectification des montants des CIR des années 2008, 2009 et 2010.
- Un impact de 1,1 millions d'euros correspondant au Plan de Sauvegarde de l'Emploi lancé au dernier trimestre 2012.

Dans le contexte concurrentiel exposé ci avant, une dépréciation sur les frais de Recherche et Développement activés d'un montant de 2,6 millions d'euros (net du CIR) a été constatée en autre produits et charges opérationnels.

NOTE 24 – RESULTAT FINANCIER NET

En milliers d'euros

Description	Du 1er Janvier au	Du 1er Janvier au
	31 décembre	31 décembre
	2012	2011
	IFRS	IFRS
Gain de change	2966	4050
Gains de change sur variation des actifs et passifs financiers évalués à la juste valeur		
Autres produits financiers	30	81
Produits financiers	2 995	4 131
Perte de change	3137	3680
Pertes de change sur variation des actifs et passifs financiers évalués à la juste valeur		
Charges d'intérêts	11	726
Autres charges financières	143	295
Charges financières	3 291	4 700
Total	-296	-570

NOTE 25 – CHARGE D'IMPOT

La ventilation de la charge d'impôt entre impôt courant et impôt différé est la suivante :

En milliers d'euros

Description	Du 1er janvier au	Du 1er janvier au
	31 décembre 2012	31 décembre 2011
	IFRS	IFRS
Impôts courants	-713	-1 661
Impôts différés	-14 148	-740

Les impôts courants intègrent les charges de CVAE, les charges d'impôts sur les filiales bénéficiaires et l'impôt calculé sur les frais d'augmentation de capital imputés sur les capitaux propres. En application des règles de la norme comptable IAS 12 et compte tenu du contexte décrit en faits marquants, les impôts différés antérieurement activés et correspondant à une partie des déficits indéfiniment reportables de Archos SA ont été intégralement repris.

Le rapprochement de la charge d'impôt avec l'impôt théorique (sur la base du taux effectif d'imposition d'Archos SA en 2012) peut s'analyser comme suit, en valeur absolue et en % de taux d'imposition :

En milliers d'euros

Description	Charge d'impôt en milliers d'euros	Taux d'imposition en %
Résultat avant Impôt	-23 798	
Charge fiscale théorique	7 932	33,33%
Crédit d'impôt recherche - impact Fisca / conso	-297	
Imposition forfaitaire	-264	
Impact écart de taux impôt filiales étrangères	199	
Perte de l'exercice non activé	-8 050	
Impact de réévaluation des actifs d'impôt différés	-14 148	
Autres	-233	
Charges fiscale réelle	-14 861	

Le montant des déficits indéfiniment reportables de la société mère du Groupe au 31 décembre 2012 s'établit à 102 millions d'euros.

NOTE 26 – RESULTAT PAR ACTION

L'Assemblée générale extraordinaire du 13 août 2001 a autorisé l'attribution de 205.184 options de souscription d'actions. Par la mise en place de six plans successifs d'attribution d'options, le Conseil d'administration a utilisé l'intégralité de cette autorisation. Ces plans ayant fixé, pour la levée des options attribuées, des conditions d'objectifs à remplir, certaines options sont devenues caduques, par suite de la non-réalisation des objectifs fixés. Ainsi le nombre d'actions attribuées restant exerçables est de 62.815, tenant compte des démissions intervenues et des options exercées.

Par ailleurs, l'Assemblée générale extraordinaire du 29 novembre 2004 a autorisé l'émission de 310.256 nouvelles options et l'Assemblée générale extraordinaire du 2 mai 2007 a autorisé l'émission de 268.105 nouvelles options. Le Conseil d'administration du 22 janvier 2007 a attribué 131.000 options par la mise en place d'un 8^{ème} plan, conditionnées par l'atteinte d'objectifs. Le Conseil d'administration du 6 novembre 2007 a attribué 192.500 options par la mise en place d'un 9^{ème} plan, conditionnées par l'atteinte d'objectifs. Le Conseil d'administration du 23 décembre 2009 a attribué 136.304 options par la mise en place d'un 10^{ème} plan, conditionnées par l'atteinte d'objectifs.

En date du 7 avril 2005, le Groupe avait émis 2.212.158 obligations convertibles en action au profit de la société EchoStar.

Les 553 040 obligations qui restaient à convertir en actions ont été exercées en décembre 2010. Il n'existe plus d'obligations convertibles en action à la clôture.

ARCHOS

En date du 4 mai 2010, le Groupe a émis 1.780.000 nouvelles actions suite à l'augmentation de capital.

Au cours du premier semestre 2011, le second emprunt Echostar d'un montant de 5 millions d'euros ainsi que ces intérêts, payables en action, ont été remboursé en numéraire.

Le Conseil d'administration du 14 décembre 2010 a décidé de faire usage de la délégation qui lui a été conférée par la huitième résolution de l'Assemblée Générale extraordinaire du 23 juin 2010, afin de procéder le 22 décembre 2010 à l'émission de 1.022.300 bons de souscription d'actions (BSA 2010) intégralement réservés à dix-huit cadres dirigeants de la Société.

Au cours de l'exercice 2012, il a été procédé à la création de 774.712 nouvelles actions dont 765.712 résultant de l'exercice d'autant de Bons de Souscription d'Actions (BSA 2010) émis le 22 décembre 2010 conformément à la décision prise par le Conseil d'administration du 14 décembre 2010 faisant usage de la délégation qui lui a été conférée par la huitième résolution de l'AGE du 23 juin 2010.

Le conseil d'administration du 13 décembre 2011 a décidé de faire usage de la délégation qui lui a été conférée par la huitième résolution de l'assemblée générale extraordinaire du 23 juin 2010, afin de procéder le 21 décembre 2011 à l'émission de 275 693 de bons de souscription d'actions intégralement réservés à 5 cadres dirigeants de la Société. Au 31/12/2012, aucun action n'a été créée par l'exercice ces bons de souscriptions.

Enfin plus récemment le conseil d'administration, réuni le 13 mars 2012, a décidé de mettre en place un Programme d'Augmentation de Capital par Exercice d'Options (PACEO®) avec Société Générale, faisant ainsi usage de la délégation qui lui a été conférée par les 5ème et 6ème résolutions de l'Assemblée Générale extraordinaire réunie le 23 juin 2010.

Le PACEO® pourra être utilisé à tout moment pendant une durée de 3 ans à la seule initiative d'ARCHOS, dans la limite de 2 500 000 actions nouvelles.

Détail du calcul du nombre moyen pondéré d'action en circulation :

Note 26 - Résultat par action

Nombre moyen pondéré d'actions en circulation							
Période		Date mvt	Mvt sur nb actions	jours	Variation	Solde	Moyenne mensuelle pondérée
janv-12	exercice de BSA	27-janv-12		31	1 600	25 030 062	2 119 915
févr-12	exercice de stock option + BSA	28-févr-12		29	233 275	25 263 337	1 983 894
mars-12	exercice de BSA	29-mars-12		31	226 883	25 490 220	2 141 031
avr-12	exercice de BSA	23-avr-12		30	312 954	25 803 174	2 095 348
mai-12				31		25 803 174	2 185 515
juin-12				30		25 803 174	2 115 014
juil-12				31		25 803 174	2 185 515
août-12				31		25 803 174	2 185 515
sept-12				30		25 803 174	2 115 014
oct-12				31		25 803 174	2 185 515
nov-12				30		25 803 174	2 115 014
déc-12				31		25 803 174	2 185 515
TOTAL				366	774 712		25 612 803

Détail du résultat net par action et du résultat net dilué par action :

ARCHOS

En milliers d'euros

	Notes	Du 1er Janvier au 31 décembre 2012	Du 1er Janvier au 31 décembre 2011
		IFRS	IFRS
Résultat Net par action en euros	(26)	-1,51	0,24
Nombre d'actions retenu		25 612 803	23 320 590
Résultat Net dilué par action en euros	(26)	-1,51	0,24
Nombre d'actions retenu		25 612 803	23 708 085

Au 31 décembre 2012, seuls les levées de stock-options et les bons de souscription d'action sont susceptibles d'entraîner un effet dilutif du résultat net. Au 31/12/2012, la société réalisant des pertes, aucun élément dilutif n'a été retenu.

NOTE 27 – ENGAGEMENTS

En milliers d'euros

Engagements donnés	Montant	dont Dirigeants	dont Filiales	dont Autres
Cautions de contre-garantie sur marchés				
Créances cédées non échues				
Créance Dailly à titre de garantie du Crédit Impôt Recherche	0			
Nantissements, hypothèques et sûretés réelles				
Avals, cautions et garanties donnés				
Crédits documentaires	1 516			
Instruments financiers de change	0			
Gage d'instruments financiers	0			
Autres engagements donnés				
Crédit-bail	1			1
TOTAL	1 517	0	0	1

Archos a donné à un fournisseur une lettre de credit documentaire « Stand By » (à titre de garantie utilisable en cas de défaut). Cette lettre de credit « Stand By » est limitée à 2.000 milliers de USD et utilisable jusqu'au 31/03/2013.

Il n'y a pas d'engagements reçus à la clôture.

27.1– Engagement locatif

Le Groupe ne dispose pas de contrats de location-financement.

Les charges au titre des contrats de location simple s'élèvent au 31 décembre 2012 à 590 milliers d'euros.

Les loyers futurs minimaux payables au titre de contrats de location simple non résiliables (non actualisés) sont les suivants :

ARCHOS

En milliers d'euros

Description	31-déc-12	31-déc-11
	IFRS	IFRS
Moins d'un an	490	553
Plus d'un an et moins de 5 ans	125	355
Plus de 5 ans	0	0
Total	615	907

NOTE 28 – LITIGES

Dans le cours normal de ses activités, ARCHOS est impliquée dans un certain nombre de procédures judiciaires en germe ou avérées. Les charges qui peuvent résulter de ces procédures ne sont provisionnées que lorsqu'elles sont probables et que leur montant peut être soit quantifié, soit estimé dans une fourchette raisonnable. Le montant des provisions retenu est fondé sur l'appréciation du niveau de risque au cas par cas, étant précisé que la survenance d'événements en cours de procédure peut entraîner à tout moment une réappréciation de ce risque.

Au regard des procédures en cours et des informations disponibles, la Société considère que ces litiges doivent être comptabilisé en passifs éventuels. Ainsi, aucune provision n'a été comptabilisée à ce titre.

La société américaine Rotatable Technologies LLC a assigné le 01 mai 2012 la filiale américaine du groupe ARCHOS Inc et ARCHOS SA pour la violation alléguée d'un brevet portant sur une technologie d'interface utilisateur en relation avec la rotation de l'affichage le litige a été clos en novembre 2012 pour un montant non significatif.

NOTE 29 – TRANSACTIONS AVEC DES PARTIES LIEES

Dans le cadre de ses opérations, Archos n'a effectué aucune transaction ni opération commerciale avec des actionnaires à l'exception de la SCI des vigneron.

ARCHOS a signé un contrat de bail avec la SCI des vigneron concernant la location des locaux faisant office de siège social d'Archos. Mme Isabelle Crohas est gérante de la SCI les vigneron. Le contrat de bail a été signé le 22 Janvier 1999. Il a été renouvelé le 8 avril 2009 conformément aux dispositions légales encadrant le régime des conventions réglementées. Le contrat de bail prévoit que la Société s'engage à verser un loyer annuel hors charge d'un montant de 139.162 €. Il n'y a pas eu de garanties données ni reçues. Par ailleurs, le conseil d'Administration du 14 décembre 2010 a approuvé une révision du loyer annuel à 257.570 € (local archives inclus) à partir du 1^{er} février 2011. Cette hausse fait suite à l'application de l'indice constaté dans la zone de Massy-Palaiseau. Les hausses d'indices n'avaient pas été répercutées sur le loyer depuis l'origine. La révision de loyer a été réalisée sur la base d'une étude du marché locatif local et a été fixée sur un niveau en phase avec le marché en 2010.

Les transactions avec la SCI des vigneron se font aux conditions de marché et sont cependant soumises à approbation par l'Assemblée générale annuelle, selon le régime des conventions réglementées. Les actionnaires intéressés ne prennent pas part au vote.

NOTE 30 – REMUNERATIONS ET ENGAGEMENTS DE RETRAITE ALLOUES AUX MEMBRES DES ORGANES D'ADMINISTRATION

Le montant global des rémunérations, engagements de retraites et avances et crédits consentis aux membres des organes d'administration à raison de leurs fonctions dans des entreprises contrôlées se décompose comme suit :

En milliers d'euros

Description	Archos SA	Archos Inc (*)	Total
Rémunérations et assimilés	230	0	230
Engagements de retraite	0	0	0
Avances	0	0	0
Total	230	0	230

Ce montant inclut 50.000 euros au titre des jetons de présence.

NOTE 31 – CATEGORISATION ET JUSTE VALEUR DES ACTIFS ET PASSIFS FINANCIERS

Au 31 décembre 2012	Juste valeur par résultat	Actifs disponibles à la vente	Prêts et créances	Dettes au coût amorti	Instruments dérivés	Valeur au bilan	Juste valeur
Autres actifs non courants			3 434			3 434	3 434
Clients			31 638			31 638	31 638
Autres créances courantes			7 156			7 156	7 156
Actifs financiers courants						0	0
Placements à court terme						0	0
Trésorerie	14 178					14 178	14 178
Total actifs financiers	14 178	0	42 228	0	0	56 406	56 406
Autres dettes financières non courantes				1 073		1 073	1 073
Autres dettes financières à court terme	7 098					7 098	7 098
Dettes fournisseurs				19 267		19 267	19 267
Autres dettes courantes				23 058		23 058	23 058
Total passifs financiers	7 098	0	0	43 397	0	50 495	50 495

PricewaterhouseCoopers Audit

63, rue de Villiers
92208 Neuilly-sur-Seine Cedex

FB Audit & Associés

88, rue de Courcelles
75008 Paris

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDES

Exercice clos le 31 décembre 2012

Aux Actionnaires

ARCHOS SA

12, rue Ampère - ZI
91430 IGNY

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2012, sur :

- le contrôle des comptes consolidés de la société ARCHOS SA, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- la vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - Opinion sur les comptes consolidés

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

II - Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants:

Provisions

Votre société constitue des provisions pour couvrir la quote-part des charges futures jugées probables au titre de la garantie de fonctionnement des produits, tel que décrit en note 2.16 de l'annexe. Nous

ARCHOS

avons procédé à l'appréciation des approches retenues par la société, décrites dans l'annexe, sur la base des éléments disponibles à ce jour, et mis en œuvre des tests pour vérifier, par sondages, l'application de ces méthodes.

Stocks

Comme indiqué dans la note 2.8 de l'annexe, la société comptabilise une dépréciation des stocks dès lors que le prix de revient est supérieur à la valeur nette de réalisation. Nos travaux ont consisté à examiner les hypothèses retenues par la direction de la société pour déterminer cette valeur nette de réalisation et à apprécier les évaluations qui en résultent.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III - Vérification spécifique

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations relatives au groupe, données dans le rapport de gestion.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Fait à Neuilly-sur-Seine et Paris, le 16 avril 2013

Les Commissaires aux Comptes

PricewaterhouseCoopers Audit

FB Audit & Associés

Pierre Marty

Frédéric Bitbol

ARCHOS

COMPTES SOCIAUX

Exercice clos au 31 décembre 2012

ARCHOS

COMPTES SOCIAUX 31 décembre 2012

Bilan Actif en milliers d'euros

	Au Durée	31/12/2012 12 mois	31/12/2011 12 mois	
ACTIF	Brut	Amort.& Prov.	Net	Net
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles	12 901	11 674	1 227	4 269
Frais d'établissement				
Frais de recherche & développement	10 623	10 390	233	3 476
Concessions, brevets & droits simil.	1 573	1 284	289	256
Fonds commercial (1)				
Autres immob. incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours	705		705	537
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	5 000	4 826	174	827
Terrains				
Constructions				
Installations tech., matériel et outill. Industriels	3 293	3 285	8	612
Autres immob. corporelles	1 707	1 541	166	215
Immob. Corporelles en cours			0	0
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)	891	266	625	650
Participations	852	266	586	611
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immob. financières	39		39	39
TOTAL (I)	18 792	16 765	2 027	5 746
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours	36 512	11 005	25 507	23 218
Matières premières et autres approvision.	894	894	0	22
En cours de production de biens	7	7	0	0
En cours production de services				
Produits intermédiaires et finis	0	0	0	23 196
Marchandises	35 610	10 104	25 507	
Avances & acomptes versés sur commandes	3 269		3 269	4 032
Créances exploitation (3)	49 010	183	48 827	67 182
Clients et comptes rattachés	42 774	183	42 591	62 871
Autres créances	6 236		6 236	4 310
Capital souscrit -appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement	0		0	0
dont actions propres				
Disponibilités	11 697		11 697	23 879
COMPTE REGULARISATION ACTIF				
Charges constatées d'avance (3)	162		162	247
TOTAL (II)	100 650	11 188	89 463	118 557
Charges à répartir sur plusieurs ex. (III)	0		0	0
Primes de rembour. Des obligations (IV)				
Ecart de conversion actif (V)	1 242		1 242	1 365
TOTAL GENERAL (I-V)	120 685	27 953	92 732	125 668

(1) dont droit au bail

(2) dont à moins d'un an

(3) dont à plus d'un an

0 0

3 365 2 416

ARCHOS

COMPTES SOCIAUX 31 décembre 2012

Bilan Passif en milliers d'euros

	Au Durée	31/12/2012 12 mois	31/12/2011 12 mois
PASSIF			
		Net	Net
CAPITAUX PROPRES			
Capital	(Dont versé : 12 902)	12 902	12 514
Primes d'émission, de fusion, d'apport		113 610	110 296
Ecarts de réévaluation			
Réserves		993	993
Réserve légale		137	137
Réerves statutaires ou contractuelles			
Réerves réglementées			
Autres réserves		856	856
Report à nouveau		-66 926	-71 846
RESULTAT DE L'EXERCICE (Bénéfice ou Perte)		-25 429	4 919
Subventions d'investissement		1 600	1 428
Provisions réglementées			
TOTAL		36 749	58 305
		<i>(I)</i>	
AUTRES FONDS PROPRES			
Produits émissions titres particip			
Avances conditionnées		1 346	1 391
TOTAL		1 346	1 391
		<i>(II)</i>	
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES			
Provisions pour risques		10 373	3 493
Provisions pour charges		1 513	474
TOTAL		11 886	3 967
		<i>(III)</i>	
DETTES (1)			
Emprunts obligataires convertibles		0	0
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établ. de crédit (2)		37	47
Emprunts et dettes financières divers (3)		950	950
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		700	427
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		22 079	25 504
Dettes fiscales et sociales		4 643	8 296
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes		13 718	24 801
COMPTES REGULARISATION PASSIF			
Produits constatés d'avance		0	0
TOTAL		42 126	60 026
		<i>(IV)</i>	
Ecarts de conversion passif		625	1 979
		<i>(V)</i>	
TOTAL GENERAL		92 732	125 668
		<i>(I-V)</i>	
(1) dont à plus d'un an			
		0	2 341
(1) dont à moins d'un an			
		41 426	57 258
(2) dont concours bancaires courants, soldes créditeurs banque			
		37	47
(3) dont emprunts participatifs			

ARCHOS

COMPTES SOCIAUX 31 décembre 2012

Compte de résultat en milliers d'euros

	Au Durée		31/12/2012 12 mois	31/12/2011 12 mois
	France	Exportation	Total	Total
PRODUITS D'EXPLOITATION				
Ventes de marchandises	39 389	96 731	136 120	
Production vendue (biens)	1 525	105	1 630	166 764
Production vendue (services)	135	1 485	1 619	305
CHIFFRE D'AFFAIRES NET	41 049	98 321	139 370	167 069
Production stockée			-26 740	9 668
Production immobilisée			4 129	3 635
Subventions d'exploitation			2	1
Reprises s/prov. et amort. transferts de charges (9)			6 654	5 701
Autres produits (1) (11)			84	128
TOTAL (2)		(I)	123 498	186 201
CHARGES D'EXPLOITATION				
Achats de marchandises			121 172	
Variation de stocks (marchandises)			-35 610	
Achats de matières premières et autres approvisionnements			105	138 621
Variation de stocks (matières et autres approvisionnements)			146	338
Autres achats et charges externes (3) (6bis)			26 633	21 786
Impôts, taxes et versements assimilés			581	2 295
Salaires et traitements			5 595	5 215
Charges sociales (10)			2 579	2 470
Dotations aux amortissements s/immobilisations			4 953	4 730
Dotations aux provisions s/immobilisations				
Dotations aux provisions s/actif circulant			12 275	4 004
Dotations aux provisions pour risques et charges			1 286	679
Autres charges (12)			244	310
TOTAL (4)		(II)	139 958	180 447
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION		(I-II)	-16 460	5 754
OPERATIONS EN COMMUN				
Bénéfice attribué, perte transférée		(III)		
Perte supportée, bénéfice transféré		(IV)		
PRODUITS FINANCIERS				
De participations (5)				33
Autres valeurs mob., créances d'actif immob. (5)				
Autres intérêts et produits assimilés (5)			28	0
Reprises s/provisions et transferts de charges			215	673
Différences positives de change			3 579	2 706
Produits nets s/cessions valeurs mob.de placement				56
TOTAL		(V)	3 822	3 469
CHARGES FINANCIERES				
Dotations aux amortissements et aux provisions			6 495	215
Intérêts et charges assimilées (6)			504	1 554
Différences négatives de change			2 520	3 464
Charges nettes s/cessions valeurs mob.placement				
TOTAL		(VI)	9 519	5 234
2 - RESULTAT FINANCIER		(V-VI)	-5 697	-1 765
3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS		(I+II+III-IV+V-VI)	-22 157	3 989

COMPTES SOCIAUX 31 décembre 2012

Compte de résultat en milliers d'euros (suite)

	Au Durée	31/12/2012 12 mois	31/12/2011 12 mois
		Total	Total
PRODUITS EXCEPTIONNELS			
Sur opérations de gestion		7	
Sur opérations de capital		816	110
Reprises s/provisions et transferts de charges			0
TOTAL (VII)		823	110
CHARGES EXCEPTIONNELLES			
Sur opérations de gestion (6bis)		240	9
Sur opérations de capital		1	1
Dotations aux amortissements et aux provisions		5 215	0
TOTAL (VIII)		5 455	9
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL		-4 632	101
Participation des salariés (IX)			
Impôts sur les bénéfices (X)		-1 360	-830

PRODUITS	(I+III+V+VII)	128 143	189 780
CHARGES	(II+IV+VI+VIII+IX+X)	153 572	184 861

5 - BENEFICE ou PERTE (Produits - Charges)	-25 429	4 919
---	----------------	--------------

(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme		
(2) Dont produits de locations immobilières produits afférents à des exercices antérieurs		
(3) Dont crédit-bail mobilier crédit-bail immobilier	1	1
(4) Dont charges d'exploitation afférentes aux exercices antérieurs		
(5) Dont produits concernant des entreprises liées		
(6) Dont intérêts concernant des entreprises liées		
(6bis) Dont dons faits aux O.I.G. (art.238bis du C.G.I.)		
(9) Dont transfert de charges	163	108
(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant		
(11) Dont redevances pour concess.brevets, licences (produits)		
(12) Dont redevances pour concess.brevets, licences (charges)	104	63

ARCHOS

ANNEXES AUX COMPTES SOCIAUX

La société Archos SA est cotée sur l'Eurolist Paris, compartiment C. Elle est la société mère du Groupe Archos. Le siège social est situé à Igny, en région parisienne.

Les comptes sociaux au 31 décembre 2012, ainsi que les notes afférentes, ont été arrêtés par le Conseil d'Administration le 22 mars 2013.

Les états financiers deviendront définitifs après leur approbation par l'Assemblée Générale des Actionnaires prévue fin Mai ou début Juin 2013.

Sauf indication contraire, tous les montants sont exprimés en milliers d'euros.

NOTE 1 : REGLES ET METHODES COMPTABLES

Code de commerce – articles 8,9 et 11

Décret n°83-1020 du 29-11-1983 – articles 7, 21, 24 début, 24-1, 24-2 et 24-3

1.1 - Généralités

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels du PCG 1999.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Sauf indication contraire spécifique, les montants financiers sont exprimés en milliers d'euros

Seules sont exprimées les informations significatives.

1.2 – Hypothèses clés et appréciations

La préparation des états financiers implique la prise en compte d'appréciations, d'estimations et d'hypothèses, établies sur la base d'informations existant à la date d'établissement des comptes, qui peuvent affecter la valeur comptable de certains éléments d'actif et de passif, de produits et de charges, ainsi que les informations données dans les notes annexes. La Direction de la société revoit ses estimations et hypothèses de manière régulière afin de s'assurer de leur pertinence au regard de l'expérience passée et de la situation économique. Compte tenu du niveau réduit de visibilité lié au contexte économique de crise actuel et en fonction de l'évolution de ces hypothèses, les éléments figurant dans ses futurs états financiers pourraient être différents des estimations actuelles.

Les principaux thèmes relatifs aux hypothèses clés et aux appréciations portent sur les éléments suivants :

Provisions pour garantie

Cette provision couvre les charges futures qui seront potentiellement supportées au titre de la réparation des produits défectueux pendant leur période de garantie. Cette provision est établie sur la base des statistiques de retours pour réparation sous garantie de l'année, projetées sur les 6 mois à venir. La valorisation du coût de réparation est établie sur la base d'un coût moyen de réparation constaté dans l'année.

Provisions liées aux ventes

Une provision statistique est constituée en fin de période pour couvrir les risques d'annulations de ventes liées aux retours futurs de produits cédés sur la période aux distributeurs. Le taux statistique retenu est établi en fonction de l'analyse des taux de retour constatés sur l'année.

ARCHOS

Evaluation des titres de participation

Le coût d'acquisition des titres de participation est comparé en fin d'année à la valeur d'utilité, se définissant sur la base d'éléments prévisionnels comme les perspectives de rentabilité, de réalisation et de conjonctures économiques. Une dépréciation est constatée si la valeur d'utilité est inférieure au coût d'acquisition.

Avantages au personnel

La société se conforme strictement aux législations locales et le coût principal dans ce domaine est composé des indemnités de départ à la retraite, en France.

La méthode d'évaluation actuarielle utilisée est la méthode des Unités de Crédits Projetées. Les hypothèses comprennent principalement le taux d'actualisation, le taux de croissance à long terme des salaires. Les informations statistiques sont, pour la plupart, liées à des hypothèses démographiques telles que la mortalité, la rotation du personnel et le départ anticipé en retraite. Les hypothèses et les informations statistiques utilisées sont déterminées par la Direction.

Ces hypothèses actuarielles mises en œuvre pour l'évaluation des régimes peuvent s'avérer différentes des résultats réels en cas de modification des conditions de marché et de changements significatifs de nature économique et sociale. L'écart en résultant est enregistré en compte de résultat.

1.3 - Immobilisations

La société applique les nouvelles règles comptables relatives aux actifs en se conformant aux règlements CRC n°2004-06 et n°2002-10.

La valeur d'entrée des immobilisations est évaluée sur la base des coûts historiques (prix d'acquisition hors frais financiers).

Les frais de développement comptabilisés sont engagés en fonction de clients potentiels, sans contrepartie spécifique. Ils sont déterminés en fonction des temps réels passés par les ingénieurs du bureau d'étude, ainsi que les frais divers s'y rattachant. Ces frais de développement sont déterminés projet par projet.

Ils sont amortis à compter de la date de début des ventes se rapportant aux projets concernés sur une période de 18 mois de façon linéaire.

Les amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles sont calculés en fonction de la durée d'utilisation des actifs sous-jacents.

Description	Mode d'amortissement	Durée d'amortissement
Frais de recherche et développement	Linéaire	18 mois
Brevets	Linéaire	5 ans
Frais de programmes informatiques	Linéaire	1 an et 3 ans
Installations techniques, matériels et outillages	Linéaire	1,2,6,8 et 10 ans
Matériels de bureau et informatique	Linéaire	3 et 8 ans
Mobilier	Linéaire	8 et 10 ans
Autres immobilisations corporelles	Linéaire	3 à 10 ans

Lorsque la valeur nette comptable des immobilisations est supérieure à leur valeur actuelle, il est constaté une dépréciation de ces actifs.

1.4 - Stocks

Les matières premières et les composants sont évalués au plus faible de leur coût et de leur valeur nette de réalisation, selon la méthode FIFO.

ARCHOS

Le coût des achats de matières premières et composants comprend le prix d'achat et les autres coûts directement attribuables à l'acquisition. Les achats effectués en US sont comptabilisés pour leur contre-valeur en euros, au taux de change USD / EUR du jour de livraison.

Le coût des travaux en cours et des produits finis manufacturés comprend les charges de main-d'œuvre directe ainsi que les autres coûts directement liés aux unités produites, les frais généraux de production et les frais de R&D.

Une provision pour dépréciation des stocks est enregistrée sur les stocks présentant un risque d'obsolescence ou de dépréciation. Ainsi les stocks à faible rotation ou présentant un risque de non utilisation future, évaluée par revue des articles, sont dépréciés.

1.5 – Clients et comptes rattachés

Les créances sont comptabilisées à leur valeur nominale.

Les créances douteuses cédées aux sociétés d'affacturage ne sont pas comptabilisées dans le poste Clients et comptes rattachés mais sont reclassées en Autres créances.

Les créances douteuses donnent lieu à enregistrement de provisions pour dépréciation des comptes clients, déterminées client par client, par référence à l'antériorité et au risque estimé de non recouvrement des créances.

1.6 - Créances et dettes libellées en devises

Les transactions libellées en devises étrangères sont converties au cours de change du jour. En fin d'exercice, les créances et dettes libellées en devises étrangères sont converties au taux de change de clôture. Les écarts de change constatés lors de cette conversion sont enregistrés en produits ou charges financiers selon la nature de l'écart.

La provision pour perte de change latente est constituée à hauteur du risque non couvert, à savoir la différence entre les pertes et les gains de change latents, en US dollars.

1.7 – Valeurs mobilières de placement et disponibilités

Les valeurs mobilières de placement sont comptabilisées à leur coût historique. En cas de cession, le prix de revient est établi selon la méthode premier entré – premier sorti (FIFO). A la clôture de l'exercice la valeur historique est comparée avec la valeur de marché. En cas de perte de valeur, une provision pour dépréciation est constatée.

Les montants pris en compte dans le poste Disponibilités correspondent aux positions débitrices des comptes bancaires.

Les disponibilités libellées en devises étrangères sont converties au cours de change du jour. En fin d'exercice, les disponibilités libellées en devises étrangères sont converties au taux de change de clôture. Les écarts de change constatés lors de cette conversion sont enregistrés en produits ou charges financiers selon la nature de l'écart.

1.8 - Provision pour risques et charges

Dans le cadre normal de son activité, la société consent à ses clients une garantie de fonctionnement des produits. Une provision pour risques est constituée pour couvrir la quote-part des charges futures jugées probables au titre de cette garantie. Cette provision est déterminée sur une base statistique, notamment en fonction du nombre de pièces retournées sous garantie, et sur la base du coût de réparation d'une pièce. Cette provision garantie couvre l'ensemble des clients de la société, à savoir les clients européens, asiatiques et inclus les filiales américaines et chinoise.

ARCHOS

La provision pour indemnités de départ en retraite est déterminée, selon la méthode rétrospective, sur la base d'évaluations tenant compte des prévisions de rotation du personnel, de l'évolution prévisible des rémunérations ainsi que de l'actualisation des dettes s'appuyant sur l'éloignement des engagements en question.

Les provisions pour litiges avec les tiers sont calculées selon la quote-part correspondant au risque de perte estimé.

Le cas échéant, la situation nette négative des filiales est analysée au regard des flux futurs de trésorerie estimés. Dans l'hypothèse où ces flux ne permettent pas d'envisager une reconstitution de la situation nette à un niveau positif dans un délai raisonnable, une provision pour risque et charges est enregistrée pour la différence entre ces flux futurs et la situation nette négative constatée.

NOTE 2 – FAITS MARQUANTS DE LA PERIODE DU 1ER JANVIER AU 31 DECEMBRE 2012 ET EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

2.1 – Faits marquants de la période du 1er janvier au 31 décembre 2012

Augmentation de capital

Au cours de l'exercice 2012, il a été procédé à la création de 774.712 nouvelles actions dont 765.712 résultant de l'exercice d'autant de Bons de Souscription d'Actions (BSA 2010) émis le 22 décembre 2010 conformément à la décision prise par le Conseil d'administration du 14 décembre 2010 faisant usage de la délégation qui lui a été conférée par la huitième résolution de l'AGE du 23 juin 2010. Par ailleurs, 9.000 actions ont été créées, résultant de l'exercice de stock options précédemment attribuées.

Activité opérationnelle

Le ralentissement de l'activité constaté sur la fin du 1er semestre 2012 s'est poursuivi au cours du 2nd semestre. Le marché des tablettes a été impacté par les effets conjugués du maintien de l'iPad 2 après le lancement du New iPad puis de l'iPad Mini et l'arrivée de produits « subventionnés » par des acteurs majeurs jusqu'ici peu influents sur le segment du matériel : Amazon avec ses tablettes Kindle Fire (HD ou non) déclinées en plusieurs modèles ainsi que Google avec ses tablettes Nexus.

Ces produits sont proposés pratiquement à prix coûtant et viennent encore renforcer une guerre des prix qui n'a fait que s'intensifier au cours de l'année, pesant sur le volume d'affaires et la rentabilité du Groupe. Dans ces conditions, la marge brute réalisée sur l'année a été fortement pénalisée tandis que le niveau de charges opérationnelles est resté globalement inchangé.

Plan de réorganisation

Compte tenu des déficits constatés et du contexte de tension des prix sur le marché des tablettes, le Groupe a lancé au quatrième trimestre un plan de réorganisation visant à adapter son fonctionnement et réduire les frais fixes afin de gagner en compétitivité.

Ce plan a porté principalement sur l'évolution de l'organisation des équipes de Recherche et Développement ainsi que sur l'organisation opérationnelle des filiales de distribution. Le plan vise à adapter les ressources du Groupe aux enjeux stratégiques et aux évolutions de son marché. Au niveau de la société mère, un plan de sauvegarde de l'emploi (PSE) a été mis en place et est lancé, prévoyant une diminution de l'ordre de 25 % des effectifs. Ce plan prévoit une série de mesures d'accompagnement afin de favoriser le reclassement des salariés concernés.

ARCHOS

2.2 – Evénements postérieurs à la clôture

Dans le cadre du PACEO® mis en place avec Société Générale le 14 mars 2012, ARCHOS a procédé à un premier tirage en début d'année 2013 et a procédé le 15 janvier 2013 à l'émission de 1.000.000 actions nouvelles au prix unitaire de 3,96 euros. Les fonds ainsi levés seront affectés au financement de l'activité (BFR).

NOTE 3 : NOTES SUR LES ELEMENTS FINANCIERS

3.1 – Immobilisations

CADRE A		Val.brute des immo.au début	Augmentations Réévaluation	Acquis.créat.
<i>Frais d'établissement, rech. et développ.</i>	TOTAL I	34 419	0	3 898
<i>Autres postes immob. Incorporables</i>	TOTAL II	1 981	0	4 145
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Instal.générales, agenc.et aménag.des constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels		3 028		1 097
Instal.générales, agenc.et aménag. divers		850		6
Matériel de transport		59		
Matériel de bureau et informatique, mobilier		733		67
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	TOTAL III	4 669	0	1 170
Participations évalués par mise en équivalence				
Autres participations		852		
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières		39		0
Immobilisations financières	TOTAL IV	891	0	0
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV)		41 960	0	9 213

CADRE B		Diminutions Par virements poste à poste	Par cessions, mis.hors serv.	Valeur brute immobilis.à fin exercice	Rééval.lég. V.O.Immo. en fin d'exer.
<i>Frais d'établ.rech. et dév.</i>	TOTAL I	0	27 694	10 623	
<i>Aut.postes immo. Incorp.</i>	TOTAL II	3 847	0	2 278	
Terrains					
Constructions sur sol propre					
Constructions sur sol d'autrui					
Instal.gén.agenc.et aménag.des const.					
Installations tech.matér.et outil.indus.			832	3 293	
Instal.gén.agenc.et aménag. divers			8	847	
Matériel de transport				59	
Matériel de bureau et informat.mobilier				800	
Emballages récupérables et divers					
Immobilisations corporelles en cours				0	
Avances et acomptes					
Immobilisations corporelles	TOTAL III	0	840	5 000	
Participations éval.par mise en équiv.					
Autres participations				852	
Autres titres immobilisés					
Prêts et autres immobilisations financières				39	
Immobilisations financières	TOTAL IV	0	0	891	
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV)		3 847	28 534	18 792	

Le poste « Frais d'établissement, Rech et Développement » concerne les frais de Recherche et développement activés. Voir note page suivante.

Amortissements

Au 31/12/2012

CADRE A : Situations et mouvements de l'exercice IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant déb. d'exercice	Augmentat. Dotat.exer.	Diminutions Repris.exer	Montant fin d'exercice
<i>Frais d'établissement, rech. et développ.</i>	TOTAL I	30 944	3 569	27 694	6 818
<i>Autres postes immob. Incorporables</i>	TOTAL II	1 188	96	0	1 284
Terrains					
Constructions :					
Constructions sur sol propre					
Constructions sur sol d'autrui					
Instal.générales, agenc.et aménag.des constructions					
Installations techniques, matériel et outillage industriels		2 415	1 167	832	2 750
Autres immobilisations corporelles :					
Instal.générales, agenc.et aménag. divers		721	64	7	778
Matériel de transport		43	7		50
Matériel de bureau et informatique, mobilier		663	50		713
Emballages récupérables et divers					
Immobilisations corporelles	TOTAL III	3 842	1 288	839	4 291
TOTAL GENERAL (I+II+III)		35 973	4 953	28 533	12 393

CADRE B : Ventilation des dotations aux amortissements de l'exercice	CADRE C : Prov. Pour Amt.Derog.
--	------------------------------------

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Linéaires	Dégressifs	Except.	Dotations	Reprises
<i>Frais d'établ.rech. et dév.</i>	TOTAL I	3 569			
<i>Aut.postes immo. Incorpor.</i>	TOTAL II	96			
Terrains					
Constructions :					
Constructions sur sol propre					
Constructions sur sol d'autrui					
Instal.gén.agenc.et aménag.des const.					
Installations techniques, mat. et outillage indus.		1 167			
Autres immobilisations corporelles :					
Instal.gén.agenc.et aménag. divers		64			
Matériel de transport		7			
Matériel de bureau et informat.mobilier		50			
Emballages récupérables et divers					
Immobilisations corporelles	TOTAL III	1 288	0		
TOTAL GENERAL (I+II+III)		4 953	0		

Les frais de recherche et de développement, incluant les immobilisations en cours, au 31 décembre 2012 s'analysent comme suit :

Année de capitalisation	Frais de personnel	Achats d'études	Achats de prototypes	Dépenses de loyers	Total valeur brute	Amortissements et Provisions	Total valeur nette
Frais capitalisés en 2009	238	91	33	11	373	-373	0
Frais capitalisés en 2010	2 419	638	71	108	3 238	-3 238	0
Frais capitalisés en 2011	2753	543	126	213	3 635	-3635	0
Frais capitalisés en 2012	2984	683	196	219	4 083	-3145	938
Total	8 395	1 956	426	551	11 328	-10 391	938

A fin 2012 il a été procédé à une « mise au rebut » des frais antérieurement activés et amortis depuis plus de deux ans. Il en a résulté une réduction de la valeur brute et des amortissements afférents de 27,7 millions d'euros. Cette opération n'a pas eu d'impact sur le compte de résultat ni sur le montant net du bilan.

Dans le contexte concurrentiel exposé dans la section faits marquants (Note 4.1) une dépréciation sur les frais de Recherche et Développement précédemment activés d'un montant de 4.1 millions d'euros a été constatée.

Concernant les titres de participations, voir note infra.

Les Autres immobilisations financières sont composées de dépôts et cautionnements.

3.2 - Stocks

Variation détaillée des stocks et des en-cours

Au 31/12/2012				
Description	A la fin de l'exercice	Au début de l'exercice	VARIATIONS DES STOCKS	
			Augmentation	Diminution
Marchandises				
Stocks revendus en l'état Marchandises	35 610		35 610	
Approvisionnement				
Stocks approvisionnement				
Matières premières	894	1 040		146
Autres approvisionnements				
SOUS-TOTAL I	36 504	1 040	0	146
Production				
Produits intermédiaires				
Produits finis	0	26 273		26 273
Produits résiduels				
SOUS-TOTAL II	0	26 273	0	26 273
Production en cours				
Produits	7	474		467
Travaux				
Etudes				
Prestations de services				
SOUS-TOTAL III	7	474	0	467
TOTAL I+II+III	36 512	27 787	0	26 886
Production stockée (ou déstockage de production) II + III				26 740

Les produits en stock qui étaient précédemment reportés dans la ligne « Produits finis » ont été transférés à fin 2012 sur la ligne « Marchandises ».

Les « Matières premières » et « produits en-cours » à des composants ou à des sous-ensembles de réparations. Ils sont totalement provisionnés au 31/12/2012.

Les stocks sont le cas échéant, dépréciés afin de ramener le prix de revient comptabilisé à la valeur marchande à la date de clôture.

Les provisions pour dépréciation de stock au 31/12/2012 s'élèvent à 11.005 milliers d'euros.

3.3 – Clients et comptes rattachés

ARCHOS

La société gère toujours 2 contrats d'affacturage. Les créances cédées dans le cadre de ces contrats sont comptabilisées en Autres créances.

Les créances clients présentant un risque de non recouvrement ont fait l'objet d'une provision à hauteur de 183 milliers d'euros (pour la partie non assurée).

3.4 - Autres créances

Le montant des autres créances s'élève au 31 décembre 2012 à 6.236 milliers d'euros et se compose principalement des éléments suivants :

- La TVA déductible s'élève à 276 milliers d'euros.
- Les créances d'impôts pour 4.199 milliers d'euros (Correspondants aux Créances de CIR de 2012, 2011, 2010 et 2009).
- Les subventions à recevoir pour 1.497 milliers d'euros.

3.5 - Capitaux propres

Composition du capital social au 31/12/2012

Composition du capital social

[Décret 83-1020 du 29-11-1983 - article 24-12]

Différentes catégories de titres	Valeur nominale	Nombre de titres			
		Au début de l'exercice	Créés pendant l'exercice	Remboursés ou convertis pendant l'exercice	En fin d'exercice
Actions ordinaires	0,50 €	25 028 462	774 712		25 803 174
Action de préférence	0,50 €	0			0
Total		25 028 462	774 712	0	25 803 174

Emission d'actions nouvelles au titre des BSA 2010 exercés en 2012 : 765.712 actions

Emissions au titre des stocks options exercées : 9.000 actions

Capital social au 31/12/2012 12 901 587 euros

Variation des capitaux propres sur l'exercice

En milliers d'euros

	Capital social	Primes liées au capital	Réserves et résultats	Résultats enregistrés directement en capitaux propres	Provisions réglementées & subventions d'investissement	Total Capitaux Propres
CAPITAUX PROPRES AU 31/12/2009	8 877	75 327	-69 936	0	816	15 084
Opérations sur capital	1 235	7 426		0	0	8 661
Opérations sur titres auto-détenus						0
Dividendes						0
Résultat net de l'exercice			-917			-917
Subventions d'investissement					-503	-503
CAPITAUX PROPRES AU 31/12/2010	10 112	82 754	-70 853	0	313	22 326
Opérations sur capital	2 402	27 542		0	0	29 945
Opérations sur titres auto-détenus						0
Dividendes						0
Résultat net de l'exercice			4 919			4 919
Subventions d'investissement					1 115	1 115
CAPITAUX PROPRES AU 31/12/2011	12 514	110 296	-65 934	0	1 428	58 305
Opérations sur capital	387	3 314		0	0	3 701
Opérations sur titres auto-détenus						0
Dividendes						0
Résultat net de l'exercice			-25 429			-25 429
Subventions d'investissement					172	172
CAPITAUX PROPRES AU 31/12/2012	12 902	113 610	-91 363	0	1 600	36 749

3.6 Capital potentiel

Le tableau ci-après expose les plans de stock-options en cours et leur impact potentiel sur le nombre de titres composant le capital de la société :

	date conseil	prix émission	Attribution	exercées	perdues	Solde	point départ	date expiration
Plan n°1	31/07/2002	8,50	14 700	4 692	1 350	8 658	31/07/2003	30/07/2012
Plan n°2	31/07/2002	8,50	25 300		25 300	-	31/07/2003	30/07/2012
Plan n°3	31/07/2002	8,50	870		870	-	31/07/2003	30/07/2012
Plan n°4	03/07/2003	3,40	88 000		88 000	-	03/07/2005	02/07/2013
Plan n°5	03/07/2003	3,40	66 000		13 000	53 000	03/07/2005	02/07/2013
Plan n°6	21/09/2004	1,28	10 314	4 000	5 157	1 157	21/09/2006	20/09/2014
AGE du 13/08/2001			205 184	8 692	133 677	62 815		
	date conseil	prix émission	Attribution	exercées	perdues	Solde	point départ	date expiration
Plan n°7	01/06/2006	38,42	111 000		111 000	-	01/06/2010	31/05/2016
Plan n°8	22/01/2007	27,78	131 000		131 000	-	22/01/2011	21/01/2017
Plan n°9	06/11/2007	19,78	192 500		121 250	71 250	06/11/2011	05/11/2017
Plan n°10	23/12/2009	3,40	136 304		12 000	124 304	23/12/2013	22/12/2019
Plan n°11	13/12/2011	5,04	315 000			315 000	13/12/2015	12/12/2021
AGE du 29/11/2004 et 02/05/2007 et 23/12/2008			885 804		375 250	510 554		

Au 31/12/2012, le nombre total d'actions potentielles résultant des plans de stock-option en cours s'élève à 573.369 actions.

ARCHOS

Plans de BSA

2010

Sur décision prise par le Conseil d'administration du 14 décembre 2010 il a été procédé le 22 décembre 2010 à l'émission de 1.022.300 bons de souscription d'actions (ci-après « BSA ») intégralement réservés à dix-huit cadres dirigeants de la Société, dont M. Henri Crohas à hauteur de 714.200 BSA. Motifs de l'opération : Cette opération intervient dans le cadre d'une politique incitative à l'égard du management d'ARCHOS.

Les principales caractéristiques des BSA sont les suivantes :

Prix de Souscription : quarante deux (42) centimes d'euros par BSA, ce montant ayant fait l'objet d'un rapport d'expertise de la part du cabinet Bellot Mullenbach & Associés.

Les BSA sont incessibles par leurs titulaires jusqu'au 21 décembre 2011 et ne feront pas l'objet d'une demande d'admission aux négociations sur le marché Euronext Paris.

Conditions d'Exercice : sous réserve d'ajustement dans les conditions légales, l'exercice par un titulaire d'un (1) BSA lui donnera le droit de souscrire à une (1) action ARCHOS, moyennant un Prix d'Exercice de cinq (5) euros par BSA.

Période d'Exercice : les BSA pourront être exercés à tout moment à compter du 22 décembre 2011 jusqu'au 22 juin 2012, sous réserve de la possibilité d'un exercice anticipé en cas de constitution d'un bloc significatif de titres (représentant plus de 15% du capital), départ du fondateur (M. Henri CROHAS) ou changement de contrôle.

Le plan a été exercé entre le 22 décembre 2011 et le 22 juin 2012. 765.712 Bons ont été exercés.

2011

Sur décision prise par le Conseil d'administration du 13 décembre 2011 il a été procédé le 21 décembre 2011 à l'émission de 275.683 bons de souscription d'actions (ci-après « BSA 2011») intégralement réservés à dix-huit cadres dirigeants de la Société, dont M. Henri Crohas à hauteur de 227.273 BSA. Motifs de l'opération : Cette opération intervient dans le cadre d'une politique incitative à l'égard du management d'ARCHOS.

Prix de Souscription : quarante-deux (42) centimes d'euros par BSA, ce montant ayant fait l'objet d'un rapport d'expertise de la part du cabinet Bellot Mullenbach & Associés.

Les BSA sont incessibles par leurs titulaires jusqu'au 20 décembre 2012 et ne feront pas l'objet d'une demande d'admission aux négociations sur le marché Euronext Paris.

Conditions d'Exercice : sous réserve d'ajustement dans les conditions légales, l'exercice par un titulaire d'un (1) BSA lui donnera le droit de souscrire à une (1) action ARCHOS, moyennant un Prix d'Exercice de six euros et quatre-vingt centimes (6,80€) par BSA.

Période d'Exercice : les BSA pourront être exercés à tout moment à compter du 21 décembre 2012 jusqu'au 21 juin 2013, sous réserve de la possibilité d'un exercice anticipé en cas de constitution d'un bloc significatif de titres (représentant plus de 15% du capital), départ du fondateur (M. Henri CROHAS) ou changement de contrôle.

3.7 - Provisions pour risques et charges

Les provisions pour risques et charges de 11.886 milliers d'euros correspondent principalement à :

- la provision pour garantie pour 1.278 milliers d'euros
- la provision pour pertes de change pour 617 milliers d'euros
- la provision pour indemnités départ à la retraite pour 405 milliers d'euros

ARCHOS

- la provision pour charges liées au plan de Sauvegarde de l'emploi : 1.108
- la provision pour situation nette négative sur titres de participation pour 8.478 milliers d'euros

3.8 – Litiges

Dans le cours normal de ses activités, la Société est impliquée dans un certain nombre de procédures judiciaires potentielles ou avérées. Les charges qui peuvent résulter de ces procédures ne sont provisionnées que lorsqu'elles sont probables et quand leur montant peut être soit quantifié, soit estimé dans une fourchette raisonnable. Le montant des provisions retenu est fondé sur l'appréciation du niveau de risque au cas par cas, étant précisé que la survenance d'événements en cours de procédure peut entraîner à tout moment une réappréciation de ce risque.

Au regard des procédures en cours et des informations disponibles, la Société considère que ces litiges représentent des passifs éventuels. Ainsi, aucune provision n'a été comptabilisée à ce titre.

La société américaine Rotatable Technologies LLC a assigné le 01 mai 2012 la filiale américaine du groupe ARCHOS Inc et ARCHOS SA pour la violation alléguée d'un brevet portant sur une technologie d'interface utilisateur en relation avec la rotation de l'affichage le litige a été clos en novembre 2012 pour un montant non significatif.

3.9 - Autres dettes

Le montant des Autres dettes s'élève au 31 décembre 2012 à 13.718 milliers d'euros et se compose des avoirs à établir sur ventes pour un montant de 9.352 milliers d'euros et de la dette constatée vis-à-vis des sociétés d'affacturage GE FACTOFRANCE et COFACREDIT pour 4.217 milliers d'euros.

3.10 – Produits d'exploitation

Répartition du chiffre d'affaires par zone géographique (en milliers d'euros)

	2012	2011
Europe et autres	103 665	118 973
Asie	20 177	23 309
Etats Unis	15 528	24 787
TOTAL	139 370	167 069

3.11 – Charges et produits exceptionnels

Au Durée	31/12/2012 12 mois	31/12/2011 12 mois
-------------	-----------------------	-----------------------

	Total	Total
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion	7	
Sur opérations de capital	816	110
Reprises s/provisions et transferts de charges		0
TOTAL (VII)	823	110
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Sur opérations de gestion (6bis)	240	9
Sur opérations de capital	1	1
Dotations aux amortissements et aux provisions	5 215	0
TOTAL (VIII)	5 455	9
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL	-4 632	101

Le résultat exceptionnel à fin 2012 s'établit à -4,6 millions d'euros. Le Groupe a enregistré pour 5,2 millions d'euros de dotations exceptionnelles concernant l'impact de la dépréciation des actifs de Recherche et Développement précédemment activés pour 4,1 millions d'euros et un montant de 1,1 millions d'euros au titre des charges de restructuration liées au plan de réorganisation lancé au quatrième trimestre.

Un produit exceptionnel de 809 milliers d'euros a par ailleurs été enregistré au titre de la quote part des subventions d'investissement virées au compte de résultat sur la période.

3.12 – Autres informations annexes

Provisions inscrites au bilan

		Au		31/12/2012	
NATURE DES PROVISIONS	Montant déb. d'exercice	Augmentation Dota.exer.	Diminutions Repris.exer.	Montant fin d'exercice	
Provisions réglementées :					
Prov.reconst.gisem.miniers, pétrol.					
Provisions pour investissement					
Provisions pour hausse des prix					
Provisions pour fluctuation des cours					
Amortissements dérogatoires					
Prov.fisc.impl.étranger av 1-1-1992					
Prov.fisc.impl.étranger ap 1-1-1992					
Provisions pour prêts d'installation					
Autres provisions réglementées					
TOTAL I					
Provisions pour risques et charges :					
Provisions pour litiges	40		40		0
Prov.pour garanties données aux clients	613	1 278	613		1 278
Prov.pour pertes sur marchés à terme					
Provisions pour amendes et pénalités					
Provisions pour pertes de change	215	617	215		617
Prov.pour pensions et obligations simil.	474	9	78		405
Provisions pour impôts					
Prov.pour renouvellement des immob.					
Provisions pour grosses réparations					
Prov.pour charges soc. et fisc.sur congés					
Autres provisions pour risques et charges	2 625	6 961	0		9 586
TOTAL II	3 967	8 865	946		11 886
Provisions pour dépréciation :					
Immobilisations incorporelles		3 572			3 572
Immobilisations corporelles		535			535
Titres mis en équivalence					
Titres de participation	241	25			266
Autres immobilisations financières					
Stocks et en-cours	4 569	12 185	5 749		11 005
Comptes clients	103	90	10		183
Autres provisions pour dépréciation					
TOTAL III	4 913	16 406	5 760		15 560
TOTAL GENERAL (I+II+III)	8 880	25 271	6 706		27 446
Dont dotations et reprises d'exploitation		13 561	6 491		
Dont dotations et reprises financières		6 495	215		
Dont dotations et reprises exceptionnelles		5 215	0		

Etat des échéances des créances et des dettes

Au 31/12/2012

CADRE A : ETAT DES CREANCES	Montant brut	A 1 an au +	A + d'un an
De l'actif financier :			
Créances rattachés à des participations			
Prêts (1) (2)			
Autres immobilisations financières	39		39
De l'actif circulant :			
Clients douteux ou litigieux	588	588	
Autres créances clients	42 186	42 186	
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés	1	1	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
Impôts sur les bénéfices	4 199	834	3 365
Taxe sur la valeur ajoutée	115	115	
Autres impôts, taxes et versements assimilés	153	153	
Divers	1 498	1 498	
Groupe et associés (2)			
Débiteurs divers	269	269	
Charges constatées d'avances	162	162	
TOTAUX	49 211	45 807	3 405

(1) Montant des prêts accordés en cours d'exercice
 (1) Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice
 (2) Montant des prêts et avances consentis aux associés

CADRE B : ETAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au +	A + d'un an et 5 ans au +	A + de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)	0	0		
Emprunts aup.étbl.crédit à 1 an maxi. (1)	37	37		
Emprunts aup.étbl.crédit à plus 1 an (1)				
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)	950	950		
Fournisseurs et comptes rattachés	22 079	22 079		
Personnel et comptes rattachés	623	623		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	759	759		
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée	1 784	1 784		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et versements assimilés	1 477	1 477		
Dettes sur immob.et comptes rattachés				
Groupe et associés (2)				
Autres dettes	13 718	13 718		
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avances	0	0		
TOTAUX	41 426	41 426	0	0

(1) Empr.souscrits en cours d'exercice
 (1) Empr.remb.ou converti en actions en cours d'exercice
 (2) Montant des div.empr.et dettes contractés auprès des associés pers.phys.

Ecarts de conversion sur créances et dettes en monnaie étrangères

[Décret 83-1020 du 29-11-1983 - article 24-5]

NATURE DES ECARTS	ACTIF Montant	Différence compensée par couverture de change	Provision pour perte de change	PASSIF Montant
Sur immobilisations non financières				
Sur immobilisations financières				
Sur créances	835		698	137
Sur dettes financières				
Sur dettes d'exploitation	407		-81	488
Sur dettes sur immobilisations				
Instruments dérivés				
TOTAL	1 242	0	617	625

Charges à payer

[Décret 83-1020 du 29-11-1983 - article 23]

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts obligataires convertibles	0
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	0
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	9 738
Dettes sociales et fiscales	2 318
Autres dettes : - Clients avoirs à établir	9 353
TOTAL	21 409

Produits constatés d'avance

[Décret 83-1020 du 29-11-1983 - article 23]

PRODUITS	Montant
Produits d'exploitation	0
Produits financiers	
Produits exceptionnels	
TOTAL	0

Charges constatées d'avance

[Décret 83-1020 du 29-11-1983 - article 23]

CHARGES	Montant
Charges d'exploitation	162
Charges financières	
Charges exceptionnelles	
TOTAL	162

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

[Décret 83-1020 du 29-11-1983 - article 24-20]

	Résultats avant impôts	Impôts
Résultat courant	-22 157	
Résultat exceptionnel	-4 632	
Résultat comptable (1)	-26 789	-1 360

(1) Dont un crédit d'impôt recherche de 2 008 milliers d'euros.

Accroissements et allégements dette future d'impôts

[Décret 83-1020 du 29-11-1983 - article 24-24]

Nature des différences temporaires	Montant
ACCROISSEMENTS	
Provisions réglementées :	
- Amortissements dérogatoires	
- Provisions pour hausse des prix	
- Provisions pour fluctuation des cours	
Autres :	
- Différences de conversion Actif	1 242
- Reprise sur provision pour garantie donnée	
- Créances	21
TOTAL DES ACCROISSEMENTS	1 263
ALLEGEMENTS	
Provisions non déductibles l'année de leur comptabilisation :	
- pour congés payés	
- participation des salariés ORGANIC	166
Autres :	
- Différences de conversion Passif	625
- Indemnités départ retraite	9
- Provision IFA	
- Créances	28
- Perte de change	617
TOTAL DES ALLEGEMENTS	1 445
Déficits reportables Moins-values à long terme	102 536

Engagements financiers

[Décret 83-1020 du 29-11-1983 - articles 24-9 et 24-16]

Engagements donnés	Montant	dont Dirigeants	dont Filiales	dont Autres
Cautions de contre-garantie sur marchés				
Créances cédées non échues				
Créance Dailly à titre de garantie du Crédit Impôt Recherche	0			0
Nantissements, hypothèques et sûretés réelles				
Nantissement sur fonds de commerce de 1er rang au profit de l'URSSAF	0			0
Avals, cautions et garanties donnés				
Garantie sur financement stocks (1)	0		0	
Crédits documentaires	1 516			
Instruments financiers de change	0			
Gage d'instruments financiers	0			
Autres engagements donnés				
Crédit-bail	1			0
Rachat de stock à Canon				

TOTAL	1 517	0	0	0
--------------	--------------	----------	----------	----------

Engagements reçus	Montant	dont Dirigeants	dont Filiales	dont Autres
Créances cédées non échues				
Nantissements, hypothèques et sûretés réelles				
Avals, cautions et garanties reçus				
Autres engagements reçus				
Convention de crédit	0			

TOTAL	0	0	0	0
--------------	----------	----------	----------	----------

Archos a donné à un fournisseur une lettre de crédit documentaire « Stand By » (à titre de garantie utilisable en cas de défaut). Cette lettre de crédit « Stand By » est limitée à 2.000 milliers de USD et utilisable jusqu'au 31/03/2013.

Dettes garanties par des sûretés réelles

[Décret 83-1020 du 29-11-1983 - article 24-8]

Engagements donnés	Valeur bilantielle	Dettes garanties	Montant sûretés
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	37	0	0
Emprunts et dettes financières divers	950	0	0
Dettes fiscales et sociales	4 643	0	0
TOTAL	5 630	0	0

Liste des filiales et participations

En milliers d'euros

Description	Capital Social	Capitaux Propres Social	Pourcentage de Participation	Dividendes	Valeur brute des titres	Valeur nette des titres	Prêts Avances	Chiffre d'affaires Social	Résultat Social
Filiales (plus de 50%)									
Archos Inc.	240	-7 239	100%	0	240	0	0	18 009	-4 056
Archos UK	15	1 978	100%	0	15	15	0	1 532	172
Archos Deutschland GmbH	25	-1 264	100%	0	25	0	0	16 044	-1 545
Archos Italie	10	24	100%	0	10	10	0	0	-1
Archos AG	64	128	100%	0	64	64	0	0	-11
Archos Technology Schenzen	493	0	100%	0	493	493	0	824	-1
AppsLib	1	101	100%	0	1	1	0	29	-19
Archos Espagne	3	69	100%	0	3	3	0	158	12
Participations (10 à 50%)									
Néant									
Autres titres									
Néant									
Total	852	-6 203		0	852	586		36 596	-5 449
Autres valeurs mobilières									
Titres auto-détenues									
SICAV					0	0			
Total					0	0			

Archos SA est la société mère consolidante du Groupe ARCHOS.

Éléments concernant les entreprises liées et les participations

[Décret 83-1020 du 29-11-1983 - articles 10 et 24-15]

Postes	Montant concernant les entreprises		Montant des dettes ou créances représentées par effets de commerce
	liées	avec lesquelles la société a un lien de participation	
Capital souscrit non appelé			
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles			
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles			
Participations	852		
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres titres immobilisées			
Autres immobilisations financières			
Avances et acomptes versés sur commandes			
Créances clients et comptes rattachés	18 948		
Autres créances			
Capital souscrit appelé, non versé			
Valeurs mobilières de placement			
Disponibilités			
Emprunts obligataires convertibles			0
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
Emprunts et dettes financières divers			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 644		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			
Produits de participation			
Autres produits financiers			
Charges financières			

Ventilation de l'effectif moyen

[Décret 83-1020 du 29-11-1983 - article 24-22]

	Personnel salarie
Ingénieurs et cadres	64
Agents de maîtrise et techniciens	6
Employés	34
Total effectif moyen sur l'année	104

L'effectif au 31 décembre 2012 est de 99 personnes.

Rémunération des membres du Conseil d'Administration

La rémunération totale des membres du Conseil d'administration au titre de l'exercice 2012 s'élève à 230.000 euros.

Commissaires aux comptes

Les honoraires des commissaires aux comptes de la société sont présentés ci-après :

En milliers d'euros	PricewaterhouseCoopers Audit				FB Audit			
	Montant		%		Montant		%	
	2012	2011	2012	2011	2012	2011	2012	2011
Audit								
* Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés								
- Emetteur	177	221	96%	100%	60	61	78%	91%
- Filiales intégrées globalement			0%	0%			0%	0%
* Autres diligences et prestations directement liées à la mission du commissaire aux comptes								
- Emetteur	7		4%	0%	17	6	22%	9%
- Filiales intégrées globalement			0%	0%			0%	0%
Sous-total	184	221	100%	100%	77	67	100%	100%
Autres prestations rendues par les réseaux aux filiales intégrées globalement								
- Juridique, fiscal, social			0%	0%			0%	0%
- Autres (à préciser si >10% des honoraires d'audit)			0%	0%			0%	0%
Sous-total	0	0	0%	0%	0	0	0%	0%
Total	184	221	100%	100%	77	67	100%	100%

PricewaterhouseCoopers Audit
63 rue de Villiers
92208 NEUILLY SUR SEINE cedex

FB AUDIT & ASSOCIES
88, Rue de Courcelles
75008 PARIS

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2012

Aux Actionnaires
ARCHOS SA
12 rue Ampère - ZI
91430 IGNY

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2012, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société ARCHOS SA, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II - Justification de nos appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants:

Provisions pour garantie

Votre société constitue des provisions pour couvrir la quote-part des charges futures jugées probables au titre de la garantie de fonctionnement des produits, tel que décrit en note 1.2 de l'annexe. Nous

ARCHOS

avons procédé à l'appréciation des approches retenues par la société, décrites dans l'annexe, sur la base des éléments disponibles à ce jour, et mis en œuvre des tests pour vérifier, par sondages, l'application de ces méthodes.

Stocks

Comme indiqué dans la note 1.4 de l'annexe, la société comptabilise une dépréciation des stocks qui présentent un risque d'obsolescence ou de dépréciation. Nos travaux ont consisté à examiner les hypothèses retenues par la direction de la société pour évaluer ces risques et à apprécier les évaluations qui en résultent.

Evaluation des titres de participation

Comme indiqué dans la note 1.2 de l'annexe, la société comptabilise une dépréciation des titres de participation lorsque la valeur d'utilité des titres est inférieure au coût d'acquisition de ces titres. Nos travaux ont consisté à examiner les éléments prévisionnels utilisés par la direction pour évaluer la valeur d'utilité des titres de participation ainsi que les évaluations qui en résultent.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion, exprimée dans la première partie de ce rapport.

III - Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L.225-102-1 du code de commerce sur les rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur, nous avons vérifié leur concordance avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes et, le cas échéant, avec les éléments recueillis par votre société auprès des sociétés contrôlant votre société ou contrôlées par elle. Sur la base de ces travaux, nous attestons l'exactitude et la sincérité de ces informations.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

En application de la loi, nous vous signalons que votre société n'a pas fourni, dans son rapport de gestion, les informations sociales, environnementales et sociétales prévues à l'article L. 225-102-1 du code de commerce.

Fait à Neuilly-sur-Seine et Paris, le 16 avril 2013

Les commissaires aux comptes

PricewaterhouseCoopers Audit

FB Audit & Associés

Pierre Marty

Frédéric Bitbol